



Fiches de cours
2017-2018



École nationale de police du Québec

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

www.enpq.qc.ca

Québec 

Fiche

CAP-0002 - Prévention des impacts psychologiques (cadre)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	15 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de son personnel oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de son organisation;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques;
- choisir les outils d'intervention appropriés aux événements;
- soutenir son personnel quant à ses besoins psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- Exercer la fonction de cadre supérieur ou de représentant des ressources humaines.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Avantage de la prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du cadre en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	135 \$	145 \$
TOTAL	135 \$	145 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

21 juin 2017

Fiche

CAP-0003 - Prévention des impacts psychologiques (superviseur)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de subalternes oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique. Par ailleurs, le participant pourra mettre en pratique la technique de désamorçage par des exercices et des mises en situation.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique dans le cadre de ses fonctions de superviseur;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses subalternes;
- animer une séance de désamorçage;
- soutenir ses subalternes quant à leurs besoins psychologiques;
- développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- Exercer la fonction de superviseur de premier niveau.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du superviseur en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	252 \$	272 \$
TOTAL	252 \$	272 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

CAP-0004 - Prévention des impacts psychologiques (agent)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	30 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de ses pairs. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de ses pairs;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses pairs;
- connaître les outils d'intervention disponibles;
- soutenir ses pairs quant à leurs besoins psychologiques;
- développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Prévention psychologique—Types de prévention — Soutien social — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	135 \$	145 \$
TOTAL	135 \$	145 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

CAP-1001 - Sélection du personnel policier - Concepts et applications - Appréciation par simulation

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	17 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ayant comme objectif d'accompagner les organisations à faire des choix judicieux dans la sélection du personnel et, ainsi augmenter leur prédiction du succès à l'emploi, ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec un outil d'évaluation bien connu, l'Appréciation par simulation. Plus particulièrement, ce cours permet à chacun :

- d'accroître ses connaissances en rapport avec les principaux concepts reliés à la sélection du personnel, à savoir : l'analyse du poste, les prédicteurs, les erreurs de décisions en sélection, la fidélité et la validité, l'équité dans les processus de sélection et la nécessité d'utiliser des outils objectifs;
- de se familiariser avec les divers instruments de sélection et d'exercer ses habilités relatives à l'observation et à l'évaluation des comportements attendus des employés d'une organisation policière ou d'un autre organisme de sécurité publique;
- d'être attentif aux erreurs d'évaluation;
- de saisir l'importance de la confidentialité des renseignements recueillis non seulement sur les candidats évalués, mais aussi sur les instruments de sélection (grilles d'observation, grilles d'entrevue, exercices de simulation, etc.) utilisés au CECAP.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Détenir un poste au sein d'un corps de police ou d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic œuvrant auprès de tels services.

Particularité(s)

Un minimum de 6 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 14 participants sera accepté.

Contenu

L'importance d'utiliser un processus de sélection rigoureux et objectif — Validité et fidélité des outils d'évaluation — Les outils d'évaluation du CECAP — L'appréciation par simulation — Les compétences évaluées — La prise de notes — Les erreurs d'évaluation — Le consensus

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	1 210 \$	1 310 \$
TOTAL	1 210 \$	1 310 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

CAP-1002 - Sélection du personnel policier 2 - Principes et mét hodes - Entrevue structurée

Durée du cours	28 h
Travaux en classe	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ayant comme objectif d'accompagner les organisations à faire des choix judicieux dans la sélection du personnel et, ainsi augmenter leur prédiction du succès à l'emploi, ce cours a pour but de former des intervieweurs-observateurs aptes à intervenir dans un processus de sélection du personnel. Plus spécifiquement, ce cours permet aux participants :

- d'acquérir des connaissances sur les principes et les méthodes qui augmentent les qualités métrologiques de l'entrevue structurée comme outil de sélection;
- de développer ou de consolider des habiletés d'interviewer basées sur ces principes et ces méthodes;
- de se familiariser avec les divers instruments de sélection et d'exercer ses habiletés relatives à l'observation et à l'évaluation des comportements attendus des employés d'une organisation policière ou d'un autre organisme de sécurité publique;
- d'être attentif aux erreurs d'évaluation;
- de saisir l'importance de la confidentialité des renseignements recueillis non seulement sur les candidats évalués, mais aussi sur les instruments de sélection (grilles d'entrevue, etc.) utilisés au CECAP.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic œuvrant auprès de tels services.

Particularité(s)

Un minimum de 6 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 14 participants sera accepté.

Contenu

Structure, fonctions et responsabilités d'un comité d'entrevue — Guides d'entrevue — Erreurs d'évaluation — Réalisation d'entrevue — Cotation, notation et compilation des résultats — Les paramètres de l'entrevue structurée — Définition des compétences évaluées — Les types de questions d'entrevue — Élaboration des questions

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) ³	1 000 \$	1 100 \$
TOTAL	1 000 \$	1 100 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Les frais d'hébergement et de repas sont en sus.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

CNF-0014 - Actualisation des connaissances - Commandant «Filet »

Durée du cours	2 jours (16 h)
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0
Travaux obligatoires hors classe	0
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'actualiser ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet II ou III.

Préalable(s)

- Opération Filet - Le commandant [GST-1000]

Exigence(s)

- Aucune

Particularité(s)

Cette formation s'adresse aux commandants actifs des services de police de niveaux 3 et plus. Elle est obligatoire pour le maintien du statut de Commandant Filet.

Contenu

Le BEI (un nouveau joueur) - Revue des principes de base de l'opération Filet - Médias sociaux (orientation commune) - Outils technologiques - Drones - Démonstration (chien policier) - Étude de cas

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	90 \$	135 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	224 \$	329 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

CNF-0026 - L'utilisation d'Internet et des médias sociaux en contexte d'enquête

Durée du cours	6,5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Sensibiliser les enquêteurs aux bonnes pratiques concernant l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies comme outil d'enquête et de renseignement.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être enquêteur ou analyste en renseignement dans un corps de police.

Particularité(s)

Au terme de ce séminaire, les policiers et les analystes seront capables d'effectuer une recherche efficace sur Internet et d'appliquer de bonnes pratiques tout en respectant les aspects légaux liés à l'utilisation d'Internet, plus précisément des médias sociaux, dans le cadre d'une enquête.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Comprendre et réutiliser le vocabulaire relatif à l'historique d'Internet, aux composants réseaux et Web — Planifier des activités d'enquête informatique, choisir un poste informatique sécuritaire, connaître les navigateurs web, comprendre les moteurs de recherche et leurs caractéristiques, comprendre les sites web et les fournisseurs de service en télécommunications — Mettre en parallèle des différentes sources d'informations, jeux vidéos, appareils mobiles, infonuagiques et le « voice over IP »

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

CNF-0046 - Actualisation des connaissances - Négociateur

Durée du cours	12 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à niveau ses connaissances et ses attitudes en lien avec la formation ENQ-1009, à condition que celle-ci ait été suivie il y a plus de trois (3) ans.

Préalable(s)

Négociateur [ENQ-1009]

Exigence(s)

- Avoir suivi la formation de négociateur.
- Dans le cadre de ses fonctions, l'étudiant agira à titre de négociateur.

Particularité(s)

Ce cours nécessite que l'étudiant inscrit complète un questionnaire (journal de bord) qui sera par la suite retourné à l'organisation scolaire/registrariat de l'École nationale de police du Québec.

Contenu

Attentes du commandant par rapport au négociateur - Implications dans les négociations de l'opération filet - Mise à jour et nouveautés : profil psychologique, santé mentale, modèle SINCRO et médias sociaux - Études de cas et simulations de négociation - Présentation GTI - Attentes du GTI par rapport aux négociations - Présentation radicalisation - Réseautage

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	91 \$	91 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	225 \$	285 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

27 septembre 2017

Fiche

COM-1005 - Interventions pédagogiques

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

S'initier à la pédagogie active en intervenant dans le processus de l'enseignement et de l'apprentissage.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Ce cours est offert à tout intervenant du milieu de la sécurité publique ou privée. Il est le préalable de plusieurs cours s'adressant aux moniteurs. Avoir des habiletés pour créer une présentation électronique constitue un atout.

Contenu

Principes de la pédagogie active — Processus de l'enseignement et de l'apprentissage (planification et animation d'activités de formation, accompagnement des apprentissages ou coaching, appréciation et évaluation des apprentissages) — Développement de compétences professionnelles — Cycle de l'apprentissage expérientiel — Taxonomies des domaines cognitif, psychomoteur et socio-affectif — Formules pédagogiques — Principes andragogiques — Habiletés et techniques d'animation — Communication verbale et non verbale — Outils et matériel didactique

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	577 \$	1 140 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	912 \$	1 625 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

21 juin 2017

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

COM-1006 - Animation et conférence

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier certains fondements théoriques nécessaires à la communication, d'utiliser adéquatement ces outils et de présenter des conférences ou d'effectuer des présentations par le biais d'exposés magistraux et de mises en situation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Ce cours est un outil indispensable pour préparer des conférenciers ou des présentateurs, mais ne peut servir de préalable aux cours de formation s'adressant aux moniteurs.

Contenu

Qualités du communicateur — Principes de communication — Formules pédagogiques — Évaluation des apprentissages — Création et utilisation de certains outils de communication

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	458 \$	715 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	659 \$	1 006 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

COM-1011 - Relationniste média

Durée du cours	60 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir efficacement à titre d'agent relationniste médias pour son organisation policière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être un employé actif et recommandé par son organisation afin d'intervenir comme agent relationniste média.

Particularité(s)

L'étudiant participera à des mises en situation et vivra un contexte et un horaire représentant le travail à exécuter. De plus, il sera considéré comme un atout d'avoir des habiletés et une facilité à communiquer et à créer une présentation électronique.

L'étudiant doit compléter des travaux préalablement au cours.

Contenu

Documentation et visionnement de présentations électroniques – Échanges – Effectuer des exercices pratiques (en classe et hors classe) – Études de cas

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

20 avril 2018

Fiche

COM-1012 - Relationniste média

Durée du cours	52 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir efficacement à titre d'agent relationniste médias pour son organisation policière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être un employé actif et recommandé par son organisation afin d'intervenir comme agent relationniste média.

Particularité(s)

L'étudiant participera à des mises en situation et vivra un contexte et un horaire représentant le travail à exécuter. De plus, il sera considéré comme un atout d'avoir des habiletés et une facilité à communiquer et à créer une présentation électronique.

L'étudiant doit compléter des travaux préalablement au cours.

Contenu

Documentation et visionnement de présentations électroniques – Échanges – Effectuer des exercices pratiques (en classe et hors classe) – Études de cas

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

20 avril 2018

Fiche

COM-2005 - Pratiques éducatives et accompagnement des apprentis sages

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à intégrer, dans ses interventions pédagogiques, les visées et les pratiques éducatives de l'École nationale de police du Québec.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est l'une des portes d'entrée de la formation des formateurs appelés à enseigner à l'École nationale de police du Québec ou dans leur organisation, peu importe leur champ disciplinaire.

Contenu

Développement de compétences professionnelles — Processus de l'enseignement et de l'apprentissage (planification et animation d'activités de formation, supervision des apprentissages ou coaching, appréciation et évaluation des apprentissages) — Cycle de l'apprentissage expérientiel — Taxonomies des domaines cognitif, psychomoteur et socio-affectif — Principes andragogiques — Formules pédagogiques — Outils d'accompagnement — Habiletés et techniques d'animation — Communication verbale et non verbale — Matériel didactique

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

CRI-1002 - Processus d'enquête - HE



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	48 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à initier l'étudiant au processus d'une enquête policière étape par étape ainsi qu'aux normes et aux méthodes de travail préconisées par l'École nationale de police du Québec dans le cadre du programme de formation initiale en enquête.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera initié à l'amorce d'un travail d'enquête, à l'analyse d'une scène de crime, à la planification d'une enquête, d'une entrevue, d'un interrogatoire et d'une perquisition, à l'analyse d'informations d'enquête, à la présentation de la preuve au procureur aux poursuites criminelles et pénales, à l'utilisation de rubriques de classement d'un dossier d'enquête et à la prise de notes.

La résolution d'une étude de cas simulant les grandes étapes du processus d'enquête sert de support pour mettre en perspective les visées de ce cours.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

- Lorsque la formation est diffusée à l'École, le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.
- Lorsque la formation est diffusée en hors-établissement, le matériel pédagogique est remis aux participants.

Contenu

La gestion d'un dossier d'enquête — La scène de crime — L'entrevue — L'interrogatoire — La perquisition — Les méthodes de classement d'un dossier d'enquête — La prise de notes — La divulgation de la preuve

Tarif par étudiant 2017-2018

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-1002

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	461 \$	524 \$
Hébergement ⁴ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	402 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		582 \$
TOTAL	863 \$	1 106 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc A (DR T-1500, CRI-1002)

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	852 \$	970 \$
Hébergement ⁴ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	804 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 164 \$
TOTAL	1 656 \$	2 134 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁴ Veuillez noter que le cours CRI-1002 offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Les diplômés du PFIGP admis au programme de certificat en intervention policière sont admissibles aux tarifs participant pour ce cours.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour
27 octobre 2017

Fiche

CRI-1008 - Entrevue filmée d'un suspect



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	20 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	3
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement dans le champ particulier de l'entrevue filmée d'un suspect. Développer ses connaissances et ses compétences relativement à l'exécution des différentes étapes d'une entrevue de suspect, notamment sur l'aspect juridique entourant l'enregistrement d'une entrevue de suspect, le traitement des enregistrements vidéo, la philosophie d'application de la procédure et certains aspects psychologiques du suspect. Développer ses connaissances relatives au plan d'entrevue et à son usage.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-1011].

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Procéder régulièrement à des entrevues de suspects.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Ne s'applique pas

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	2 781 \$	4 720 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	3 451 \$	5 690 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

CRI-1011 - Activité d'intégration en enquête policière - HE



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	104 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de crédits	6
Nombre de groupes prévus	13

Compétences ou objectifs

Axé essentiellement sur la dimension appliquée du travail de l'enquêteur, ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer un ensemble de capacités, d'habiletés, de connaissances et d'attitudes pour effectuer adéquatement une enquête policière selon les seuils de performance requis à l'entrée en fonction.

Reposant sur un modèle de formation pratique et dynamique, le cours met tout en œuvre pour recréer les conditions et les activités habituelles d'un enquêteur. L'étudiant est donc amené à jouer un rôle actif dans le développement de ses compétences. Il mobilise et intègre l'ensemble des acquis en menant à bien des dossiers complets d'enquête. Il assiste également à des séminaires de formation et des sessions thématiques où il développe des habiletés et des connaissances qui couvrent divers domaines d'expertise essentiels au travail de l'enquêteur.

Préalable(s)

- Droit pénal appliqué à l'enquête policière [DRT-1500].
- Processus d'enquête [CRI-1002].
- Éléments d'éthique appliquée [ETA-100].
- Analyse criminologique : enquête policière [GSP2600Z].

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Suite à la formation, le participant pourra maintenir ses connaissances en consultant un environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

La planification d'un dossier d'enquête — L'investigation d'une scène de crime — La planification et l'exécution d'une entrevue d'un témoin-plaignant-victime et d'une entrevue de suspect — Les médias sociaux — La prise de notes — SALVAC

Tarif par étudiant 2017-2018

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-101 1 (Bloc C)

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	888 \$	2 618 \$
Hébergement ⁴ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	871 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 261 \$
TOTAL	1 759 \$	3 879 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁴ Veuillez noter que le cours CRI-1011 offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

CRI-1016 - Investigation d'une scène d'incendie



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	En révision
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	En révision
Nombre de crédits	En révision

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux recherches des circonstances et des causes d'un incendie dans un bâtiment, un véhicule ou un lieu. Les étudiants seront en mesure de procéder à l'investigation complète de la scène d'un incendie sous tous ses aspects.

Préalable(s)

Imagerie numérique judiciaire [ENQ-1027] ou Policier judiciaire [ENQ-1016]

Exigence(s)

- Être un technicien en identité judiciaire ou;
- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police;
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Il s'agit d'une formation avancée sur l'investigation d'une scène d'incendie qui s'adresse à des policiers (techniciens ou enquêteurs) qui feront la couverture complète d'une scène d'incendie. Cette formation nécessite, pour chacun des étudiants, l'acquisition d'équipement spécialisé (vêtements, outils).

Contenu

Historique, cadre législatif et rôles des intervenants — Préservation d'une scène d'incendie — Science du feu élémentaire — Mécanique du bâtiment — Combat d'incendie — Santé et sécurité sur une scène d'incendie — Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie — Patrons de carbonisation — Planification du travail d'investigation — Documentation de la scène et recueil des indices — Départ de la scène — Documentation photographique (numérique) — Techniques de fouille et reconstitution du lieu d'origine de l'incendie — Électricité appliquée à l'incendie — Intervention sur une scène d'incendie comportant des morts — Rédaction d'un rapport d'investigation d'une scène d'incendie — Témoignage devant les tribunaux — Exercices et mises en situation

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

CRI-1018 - Enquête sur les drogues, la contrebande et les moeurs s



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	3
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'effectuer une enquête policière sur des crimes impliquant des stupéfiants.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-1011]

Exigence(s)

- Les cours suivants sont fortement recommandés comme préalables : Gestion des informateurs (formation en ligne) [ENQ-1030], Entrée dynamique planifiée à risque faible [FOR-1047] et Référentiel sur les biens infractionnels [PAG-0012].

Particularité(s)

L'étudiant aura accès à des documents de formation, pour la durée du cours, via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Situation du crime organisé au Québec – Amorce d'une enquête sur les stupéfiants – Gestion et divulgation de la preuve – Techniques d'enquête : Surveillance physique et agent d'infiltration – Aspects légaux en lien avec l'enquête policière, l'arrestation et la perquisition – Processus judiciaire – Planification Intervention planifiée : Analyse du risque et méthode d'intervention – Rédaction de mandat de perquisition – Les stupéfiants – Bureau d'analyse des drogues – Biens infractionnels et produits de la criminalité – Perquisition – Gestion d'un informateur – Caractéristiques d'une personne armée

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

24 avril 2018

Fiche

CRI-1019 - Supervision d'enquêtes



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	96 h*
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	2

* Les 96 heures sont réparties en 3 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe d'enquêteurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de traiter l'ensemble des documents et des pièces liés aux dossiers d'enquête, d'animer un briefing d'enquête/d'opération, de superviser les activités, opérations et dossiers d'enquête, de coacher les membres de l'équipe et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose des mises en situation à travers lesquelles les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Il est fortement recommandé d'avoir suivi la formation initiale en enquête, et minimalement d'avoir une bonne expérience à titre d'enquêteur ou d'avoir réussi les cours suivants :

- Droit pénal appliqué à l'enquête policière [DRT-1500]
- Processus d'enquête [CRI-1002]

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur – Leadership – Gestion des relations interpersonnelles – Connaissance de soi – Coaching de gestion – Rencontres de supervision – Processus d'enquête – Contrôle de la qualité des rapports et suivi – Briefing d'enquête et briefing d'opération – Gestion de relations conflictuelles – Aspects légaux inhérents à la fonction – Supervision d'activités et de dossiers d'enquête – Gestion opérationnelle : prise en charge d'opérations policières

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 670 \$	3 470 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	804 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 164 \$
TOTAL	2 474 \$	4 634 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière
- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

CRI-1020 - Enquête à la suite d'un incendie



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux enquêtes d'incendie et plus particulièrement sur la façon de planifier et d'effectuer ce type d'enquête de façon stratégique et dans le respect des lois ; d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'interpréter le rapport du technicien en scène d'incendie, de rédiger et exécuter différentes autorisations judiciaires en matière d'incendie et d'effectuer des entrevues d'enquête auprès de témoins, plaignant, victime et suspect spécifiques au domaine des incendies.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-1011].

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Ce cours s'adresse à des enquêteurs de tous les niveaux de service, effectuant régulièrement des enquêtes en matière d'incendie.

La formation est scindée en 2, une 1^{re} semaine qui consiste à outiller l'enquêteur afin qu'il puisse interpréter et s'approprier le rapport d'investigation d'une scène d'incendie et une 2^e semaine qui consiste à planifier, exécuter et divulguer son enquête.

Sur demande, un étudiant qui a réussi la formation Investigation d'une scène d'incendie [CRI-1016] (anciennement ENQ-1020) pourrait être exempté de la 1^{re} semaine de formation. Pour ce faire, il devra réussir un examen afin de confirmer le maintien de ses connaissances en matière d'incendie. Cet examen sera administré un mois avant la formation.

Note : Tous les aspects abordés lors de cette formation sont spécifiques aux domaines des enquêtes en incendie.

Contenu

Semaine 1 : Historique, cadre législatif et rôles des intervenants – Santé et sécurité sur une scène d'incendie – Science du feu – Mécanique du bâtiment – Combat d'incendie – Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie (patrons de carbonisation) – Initiation à l'électricité appliquée à l'incendie – Enquête d'une scène d'incendie avec décès.

Semaine 2 : A partir d'une étude de cas en matière d'enquête incendie : Rédaction d'un plan d'enquête – Stratégies d'enquête – Aspects légaux et rédaction d'autorisations judiciaires – Loi d'accès à l'information – Entrevues d'enquêtes spécifiques aux incendies (témoin, plaignant, victime, suspect) – Psychologie de l'incendiaire – Rédaction d'un rapport d'enquête – Témoignage devant les tribunaux – Utilisation des nouvelles technologies.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 709 \$	2 908 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	2 379 \$	3 878 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

CRI-1021 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants
 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	126 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	13 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	1
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront de procéder aux enquêtes sur des crimes à caractère sexuel et sur des abus physiques et décès de jeunes enfants de façon efficace, professionnelle et en conformité avec les orientations gouvernementales.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-1011].

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).

Particularité(s)

Cette formation se déroule sur 18 jours et elle est divisée en 2 parties. Les 3 premières semaines portent sur les aspects théoriques des crimes à caractère sexuel, l'abus physique et le décès de jeunes enfants avec 32 participants en classe. La 4^e semaine est principalement axée sur la pratique des entrevues d'enfant et le groupe est divisé en 2 (2 groupes de 16).

Déroulement de la formation	Nombre de participants	Durée	
Semaine 1	32 participants	4 jours	16 (groupe A); 16 (groupe B)
Semaine 2	32 participants	4 jours	5 ^e journée (groupe A)
Semaine 3	32 participants	4 jours	5 ^e journée (groupe B)
Semaine 4	16 participants	5 jours	(groupe B)
Semaine 4 (autre semaine)	16 participants	5 jours	(groupe A)

*Les semaines 1-2 et 3-4 sont consécutives (avec une pause entre les 2 blocs).

Contenu

Connaissances juridiques (Les chartes, Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Code criminel et la jurisprudence, Loi sur la recherche des circonstances et causes de décès) — Les aspects médicaux des agressions sexuelles — Les aspects médicaux liés à la maltraitance des enfants — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Trousse médico-légale et médico-sociale (LSJML) — Victimologie (dévoilement et dépistage des agressions sexuelles) — Les entrevues cognitives — Profil des agresseurs et stratégies d'enquête (le GECS, la banque de données génétiques, le registre des délinquants sexuels) — Stratégies d'entrevue de suspect relié à ce genre de crime — Stratégies d'enquête en matière d'abus et décès d'enfants (l'entente multisectorielle, le réseau des partenaires (BAVAC-CAVAC) — Techniques d'entrevue d'enfants selon le guide NICHHD

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 531 \$	2 816 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	1 206 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 746 \$
TOTAL	2 737 \$	4 562 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

CRI-1022 - Enquête sur les crimes économiques

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	15
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer la compétence des enquêteurs à appliquer le processus d'enquête aux dossiers relatif au crime économique. Le développement de la compétence se fait à partir d'activités de formation recréant les différentes étapes tirées de deux dossiers d'enquête policière réels. De plus, des présentations et des rétroactions d'experts viennent compléter la formation avec différentes thématiques.

Au terme de ce cours, l'enquêteur sera capable de recueillir et d'analyser les informations, de planifier et d'exécuter une enquête de nature économique, de divulguer la preuve, de procéder avec méthode et de communiquer efficacement.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-1011].

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police;
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (programme # 7399) ou au certificat en enquête (programme # 4698).

Particularité(s)

- Les étudiants utiliseront un environnement numérique d'apprentissage (Moodle), laquelle fera office de bureau d'enquête virtuel. L'enseignement-apprentissage se fait donc à la fois en présence et en ligne.
- Avoir des connaissances de base en informatique (Excel, Word, Internet).
- Le matériel pédagogique de cette formation est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Collecte d'informations à partir de : base de données, organismes de surveillance, ministères et organismes, registres gouvernementaux, banques, registres privés, ordre professionnels (Syndic du Barreau du Québec, Chambre des notaires du Québec), sources ouvertes — Analyse de : chèques, rapports d'expertises comptables, retours d'institutions financières, données ministérielles et états financiers — Application du droit civil en matière de crimes économiques (injonctions et recours extraordinaires) — Infractions au Code criminel (opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce; infractions relatives aux documents officiels) — Fiducies, formes d'entreprise et fraude testamentaire — Signaux d'alarme, stratagèmes (corruption, lapping, Ponzi, skimming, kitting, blanchiment d'argent, fraude...) — Crimes émergents et enquêtes en œuvres d'art — Profils et stratégies d'entrevue de suspect — Processus de traitement (chèque, dépôts au guichet) et traitement des pièces à conviction — Connaissances de base des règles comptables — Notions de droit pénal relatives aux produits de la criminalité et aux biens infractionnels (recyclage, perquisition, saisie, confiscation...) — Moyens d'enquête, services spécialisés, partenaires — Rédaction de plans de nature économique : d'interrogatoire, d'entrevue et de ratissage — Rédaction d'autorisations judiciaires — Présentation de dossier au procureur — Utilisation d'un système de classement informatique — Loi d'accès à l'information — Arrêt Jarvis — Témoins à double statut

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 936 \$	3 374 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	2 606 \$	4 344 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

DRT-1500 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière - Parcours régulier (HE)

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	96 h
Nombre de places	32
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à développer un ensemble de capacités, de ressources et de connaissances qui lui permettra d'appliquer différentes techniques d'enquête policière dans le respect des lois et des garanties constitutionnelles.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Particularité(s)

Le matériel pédagogique est accessible en partie via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Les objectifs et les principes généraux du droit pénal (la notion, les composantes, la qualification et la classification de l'infraction) — Les méthodes d'enquête permettant d'obtenir des informations incriminantes et les exigences constitutionnelles concernant la perquisition, la fouille, la saisie et l'inspection — Le mandat de perquisition (la définition, les différents types de mandat, la préparation d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition et son exécution) — L'application des règles juridiques entourant la saisie, la garde des pièces à conviction et la chaîne de possession — Les exigences légales entourant l'arrestation d'un suspect et la prise de la déclaration statutaire — Le témoignage de l'enquêteur devant la cour (préparation et témoignage) — Les conséquences juridiques d'une intervention policière non conforme aux lois et aux garanties constitutionnelles

Tarif par étudiant 2017-2018

Frais payables à l'UQTR pour le cours DR T-1500

Frais de scolarité ¹	436,05 \$
TOTAL	436,05 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc A (DR T-1500, CRI-1002)

	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation ⁴	852 \$	970 \$
Hébergement ⁵ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	804 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 164 \$
TOTAL	1 656 \$	2 134 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

⁵ Veuillez noter que le cours DRT-1500 offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

ENQ-0008 - Inspections systématiques dans les endroits licenciés

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à ce que les étudiants puissent :

- appliquer un processus d'intervention permettant de procéder à l'inspection systématique d'un endroit licencié dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines);
- connaître les pouvoirs et devoirs liés à leur intervention;
- rédiger les rapports adéquats afin de traduire les contrevenants devant les tribunaux.

Préalable(s)

Être policier-patrouilleur ou enquêteur dans une organisation policière.

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet à l'étudiant de procéder à une inspection systématique d'un établissement licencié.

Différentes études de cas seront présentées ainsi que des mises en situation, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Formation en droit pénal (DPCP)

Formation en droit administratif (RACJ)

Formation en analyse des boissons alcoolisées (SAQ)

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarifification disponible sur demande.

Dernière mise à jour

13 février 2018

Fiche

ENQ-0023 - Intervention en matière de contrebande de tabac

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à ce que les étudiants puissent :

- appliquer efficacement les différentes techniques d'enquête permettant d'identifier et de neutraliser les activités illégales en matière de contrebande de tabac;
- connaître les pouvoirs et devoirs permettant d'intervenir en toute légalité;
- rédiger les rapports adéquats afin de traduire les contrevenants devant les tribunaux.

Préalable(s)

Le cours Intervention en matière de contrebande de tabac [ENQ-0023] s'adresse aux différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- Être policier-patrouilleur ou enquêteur dans une organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

La formation permet un cheminement à partir d'une intervention auprès d'un contrevenant en vertu du Code de la sécurité routière, de l'amorce d'enquête jusqu'à la finalisation d'un dossier. Différentes études de cas sont présentées à chacune des étapes, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarifcation disponible sur demande.

Dernière mise à jour

13 février 2018

Fiche

ENQ-0034 - LERDS

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	En ligne
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les points saillants de la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels (LERDS).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier-répondant des bureaux d'inscription du Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels (CQEDS).

Particularité(s)

L'étudiant doit communiquer avec le Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels CQEDS afin de s'inscrire sur cette formation.

Contenu

LERDS : Connaître les points saillants de la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels (LERDS) – Inscription : Inscrire un délinquant sexuel au Registre national des délinquants sexuels (RNDS) – Enquête : Demander une recherche de suspects potentiels ou d'informations dans le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) – Quiz : Vérifier vos connaissances sur l'application de la LERDS

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	44 \$	44 \$
TOTAL	44 \$	44 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

24 avril 2018

Fiche

ENQ-0037 - Séminaire: Soutien en entrevue d'enquête filmée

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

L'École nationale de police du Québec s'associe au Service de l'analyse du comportement de la Sûreté du Québec pour proposer un séminaire sur les entrevues particulières et les différentes stratégies en soutien aux entrevues d'enquête filmées. Ce séminaire se veut une rencontre privilégiée où les conférenciers partageront leurs connaissances et les stratégies d'intervention acquises autant dans la pratique que lors de la participation à de récents colloques ou formations de niveaux provincial, national et international.

Préalable(s)

- Entrevue filmée d'un suspect [CRI-1008]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini dans le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

Ce séminaire s'adresse aux enquêteurs sur les crimes graves dans des services de police de niveau III et plus, encore actifs et qui réalisent régulièrement des entrevues filmées de suspect. Il est donc important que l'enquêteur désigné maîtrise et applique les techniques enseignées dans le cours Entrevue filmée d'un suspect [CRI 1008]. De plus, il agit ou sera appelé à agir à titre de coach en entrevue filmée auprès des enquêteurs de son organisation. Ce séminaire ne comporte pas d'évaluation. Par conséquent, il y aura la mention SE (sans évaluation) au relevé de notes du participant.

- Avoir mis en application, lors d'enquêtes complexes et/ou de crimes majeurs, les techniques d'entrevue et d'interrogatoire enseignées dans le cours Entrevue filmée d'un suspect [CRI-1008].

Contenu

Étude de cas — Actualisation de la formation « Entrevue filmée de suspect » — Structure d'entrevue et d'interrogatoire — Établissement de la motivation : exploiter la scène de crime — Créativité — Aspects psychologiques du suspect et de l'interrogatoire — Utilisation du tableau lors de l'interrogatoire — Développement des thèmes pour les typologies d'abuseurs sexuels et d'incendiaires — Entrevue d'orientation : les nouveautés

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2014, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 20 s'élevaient à 699 \$.

Il est possible d'offrir le cours en hors-établissement ; il est à noter que les frais liés au déplacement seront en sus.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

27 juin 2017

Fiche

ENQ-0048 - Formation en normes professionnelles

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour appliquer le processus d'enquête aux dossiers de normes professionnelles tout en respectant le cadre légal.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

- Être assigné pour gérer et/ou faire des enquêtes en normes professionnelles par son organisation policière.

Contenu

Introduction aux enquêtes en normes professionnelles — Analyse du dossier — Mesures administratives — Plan d'enquête — Aspects psychologiques — Rencontres des plaignants, victimes et témoins — Rencontre du policier — Dimension légale — Prévention

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 599 \$	2 611 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 934 \$	3 096 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

13 avril 2018

Fiche

ENQ-0049 - Séminaire d'actualisation des connaissances juridiques	
Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	25
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur les lois, les règlements et la jurisprudence, d'en connaître les amendements, l'interprétation et l'application afin de mieux se préparer à conduire une enquête, ou encore à agir à titre de superviseur d'enquête ou superviseur de patrouille.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier enquêteur, superviseur d'enquête ou superviseur de patrouille.

Particularité(s)

Le contenu spécifique de la formation sera modulé en fonction de la représentativité opérationnelle des étudiants afin de répondre à leurs besoins d'information.

Contenu

Le contenu de ce cours évolue en fonction des nouvelles dispositions juridiques. D'une façon générale, il touche l'ensemble des changements en ce qui a trait aux lois, aux règlements, à la jurisprudence et aux règles de preuve.

Note(s)

Cette formation peut être donnée en déconcentration après entente avec le corps de police concerné. Les coûts du cours font l'objet d'une entente spécifique.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	144 \$	225 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	278 \$	419 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

ENQ-0054 - Entrevue d'enquête - Conception d'un portrait-robot

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	3-6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux entrevues d'enquêtes dans le but de concevoir un portrait-robot. La technique d'entrevue utilisée est adaptée spécifiquement aux entrevues d'enquête auprès de témoins, plaignant et victime dont l'objectif est de concevoir un portrait-robot.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

La technique d'entrevue d'enquête auprès de témoin, plaignant et victime – Aspect juridique de l'utilisation du portrait-robot

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	349 \$	588 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	483 \$	782 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

ENQ-0073 - Policier judiciaire

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement sur une scène de crime ne nécessitant pas l'intervention d'un technicien en identité judiciaire et d'acquies les connaissances et les habiletés qui lui permettront de retracer, de protéger et de prélever des échantillons, ainsi que de recueillir des indices susceptibles d'apporter ou d'appuyer des éléments de preuve destinés à la cour.

Préalable(s)

- Imagerie numérique judiciaire (formation en ligne) [ENQ-1027]

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

L'étudiant doit avoir en sa possession un appareil photographique numérique et une trousse de policier judiciaire.

Chaque volet théorique inclut des exercices pratiques.

Contenu

Retour sur le portfolio (ENQ-1027) - Intervention sur la scène d'un crime - Examen et prélèvements sur une scène de crime mineur - Analyse des différentes expertises possibles - Empreintes, poudre ou labo, ADN, formulaires - Prise de notes, rapports, croquis et demandes d'expertises - Traces d'outils

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	850 \$	1 466 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	268 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		388 \$
TOTAL	1 118 \$	1 854 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

03 avril 2018

Fiche

ENQ-0077 - Plan de collecte - Renseignement criminel (formation en ligne)

Durée du cours	4 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences relatives à la planification d'une collecte d'information. L'étudiant sera en mesure de déterminer adéquatement l'objectif de la collecte, les questions à poser, les rencontres d'informateurs (RRI) et les méthodes de collecte à utiliser.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

La présente formation s'inscrit comme préalable au cours Agent de renseignement criminel (ENQ-2029), dont les compétences sont liées au plan de collecte et s'inscrivent dans le processus du renseignement criminel, d'autant plus qu'elle accorde une importance particulière à la rotation des ressources humaines au sein des départements de renseignement, qui peut s'avérer un risque quant au suivi d'une collecte d'information.

L'étudiant ayant complété la formation initiale « Cours conjoint sur le renseignement criminel SRCQ / SCRC » n'a pas à compléter cette formation comme préalable à la formation ENQ-2029.

Contenu

Historique - Contexte - Terminologie - La planification - L'objectif - Les questions à poser - Les sources d'information - Les méthodes de collecte

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	105 \$	155 \$
TOTAL	105 \$	155 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

11 septembre 2017

Fiche

ENQ-0080 - Surveillance physique auxiliaire - Mise à niveau (formation en ligne)

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	S.O.
Nombre de groupes prévus	

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui aura préalablement suivi la formation de deux (2) jours – Introduction à la surveillance physique locale [ENQ-0046] de mettre à niveau ses connaissances et ses aptitudes en révisant le volet théorique de ladite formation.

Préalable(s)

- Surveillance physique locale [ENQ-0046] ou Enquête sur les drogues, la contrebande et les mœurs [CRI-1010]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Cette formation sera le préalable à la formation – Surveillance physique auxiliaire – Mise à niveau [ENQ-1031], ce qui permettra à l'étudiant de s'inscrire et ainsi de respecter les recommandations du coroner.

Contenu

Technique de filature de base - Application des notices d'identification et des descriptions mobiles et à pied « Footman »

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription) - En ligne	60 \$	90 \$
TOTAL	60 \$	90 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Note : Des **rabais de volume** sont offerts pour cette formation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

08 mars 2018

Fiche

ENQ-0083 - Coordonnateur d'information sur la menace terroriste

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	50-80
Nombre de groupes prévus	3 à 4

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à offrir aux premiers intervenants et aux policiers de première ligne une formation de sensibilisation au terrorisme qui repose sur l'expertise de divers organismes de la collectivité de la sécurité publique. La détection précoce est essentielle à la prévention du terrorisme. C'est la raison pour laquelle cette initiative vise à sensibiliser davantage les premiers intervenants afin que ces derniers puissent reconnaître les menaces dès les premiers signes.

Préalable(s)

- Aucun

Exigence(s)

- Aucune

Particularité(s)

Cette formation est une initiative pancanadienne de la Gendarmerie Royale du Canada. Au Québec, elle est organisée en partenariat avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et l'École nationale de police du Québec. Le membre formé doit s'engager pour deux ans, dans le but d'assurer une continuité dans l'échange d'information en matière de sécurité nationale avec les groupes spécialisés. Le membre formé devra impérativement avoir un intérêt dans le domaine de la sécurité nationale. Il démontrera une facilité à communiquer et sera impliqué dans les opérations quotidiennes de son secteur.

Contenu

Traitement et communication de l'information relative à la sécurité nationale de la GRC - Organisations (milieu de travail) et terrorisme - Collectivité et secteur privé - Formations en milieu de travail

Tarif par étudiant 2017-2018

Cette formation est offerte gratuitement en collaboration avec la GRC.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 novembre 2017

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

ENQ-0084 - Prélèvements d'échantillons d'ADN

Durée du cours	4,5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les attitudes ainsi que l'apprentissage de gestes professionnels permettant à l'agent de la paix de prélever des échantillons biologiques pour la Banque nationale de données génétiques (BNDG) en respectant les modalités prescrites par la BNDG.

Préalable(s)

- Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

- Aucune

Contenu

Historique de la Banque nationale de données génétiques - L'ADN comme outil de science judiciaire - Législation : votre rôle - Types d'échantillons biologiques - Avant de prélever un échantillon - Prélèvement d'un échantillon buccal - Prélèvement d'un échantillon de sang - Après le prélèvement - Travaux pratiques - Formulaires

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

ENQ-0086 - Agent couvreur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir efficacement et dans le respect du Modèle national de l'emploi de la force lors d'une extraction d'un agent d'infiltration.

Préalable(s)

- Aucun

Exigence(s)

- Être policier actif et affecté à une unité pouvant requérir l'utilisation d'un module d'agent d'infiltration.

Particularité(s)

- L'apprenant participera à des mises en situation actives. Il devra se vêtir en contexte de réalisation (couvrir un agent d'infiltration).

Contenu

Documentation et visionnement de présentations «PowerPoint» - Échanges - Exercices pratiques (en classe et hors classe) - Études de cas

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

07 février 2018

Fiche

ENQ-0087 - Introduction aux méthodes d'entrevues enregistrées

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques qui leur permettront de faire une application judicieuse de méthodes permettant de diriger une entrevue enregistrée avec un témoin, un plaignant, une victime (T.P.V.) ou un suspect.

Préalable(s)

- Activité d'intégration en enquête policière [CRI-1011]

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini dans le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

- Un accent particulier sera mis sur les bonnes pratiques à privilégier lors d'une entrevue enregistrée.
- Une formation préparatoire en ligne d'une durée de deux (2) heures doit être complétée préalablement au cours ENQ-0087.

Contenu

Maîtriser la préparation d'une entrevue enregistrée - Identifier de façon appropriée les différentes étapes d'un plan d'entrevue enregistrée - Assimiler les éléments importants associés à la préparation d'une entrevue enregistrée - Se familiariser avec les étapes d'une entrevue enregistrée – Identifier efficacement les éléments requis afin d'effectuer une entrevue enregistrée - Identifier efficacement les éléments légaux spécifiques aux entrevues enregistrées

Tarif par étudiant 2017-2018

	Prix de lancement jusqu'au 30 juin 2018 pour participant ¹	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation (incluant l'inscription)	182 \$	260 \$	à venir
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)			
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$			194 \$
TOTAL	316 \$	394 \$	à venir

¹ Ce prix est valide uniquement pour les inscriptions effectuées jusqu'au 30 juin 2018 ou les engagements d'inscription pris durant cette période. À noter que les rabais de volume sont également applicables sur ce prix.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

08 mars 2018

Fiche

ENQ-0091 - Gestion des informateurs - Gestionnaire de premier niveau (formation en ligne)

Durée du cours	2 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	S.O.
Nombre de groupes prévus	à la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les aspects légaux, le processus de supervision, les procédures de rémunération et les éléments de sécurité. Comprendre le traitement des documents et identifier des cas problématiques.

Préalable(s)

- Gestion des informateurs (formation en ligne) [ENQ-1030]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Aspects légaux – Processus de supervision – Recrutement – Traitement des documents – Identification des problématiques – Processus de rémunération

Tarif par étudiant 2017-2018

	Prix de lancement jusqu'au 30 juin 2018 pour participants ¹	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation (incluant l'inscription) - En ligne	42 \$	60 \$	90 \$
TOTAL	42 \$	60 \$	90 \$

¹ Ce prix est valide uniquement pour les inscriptions effectuées jusqu'au 30 juin 2018 ou les engagements d'inscription pris durant cette période. À noter que les rabais de volume sont également applicables sur ce prix.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

08 mars 2018

Fiche

ENQ-1009 - Négociateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

À la suite de ce cours, le policier ayant déjà une bonne expérience en entrevue (interrogatoire) et étant habile à communiquer sera en mesure de négocier des situations de crise (personne barricadée, prise d'otage, tireur embusqué) dans une structure de commandement.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

- Posséder des habiletés en communication.
- Procéder fréquemment à des entrevues de témoin, plaignant, victime et de suspect.

Contenu

Structure GTI — Opération filet — Équipement technologique utilisé en GTI — Gestion stratégique — Aspects psychologiques — Études de cas et simulations

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 485 \$	2 379 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 820 \$	2 864 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

ENQ-1021 - Identification de véhicule

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	10 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement à l'identification de véhicules ou de pièces de véhicules volés.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être technicien en identité judiciaire, policier ou mandaté par son organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation est destinée aux policiers d'un service de police de niveau 2 et plus.

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows.
- Pour le policier qui n'a pas les connaissances requises en photographie, il est recommandé de suivre le cours Imagerie numérique judiciaire [ENQ-1027].
- Avoir une connaissance de base en anglais.
- Une connaissance de base en mécanique serait un atout.

Ce cours nécessite l'acquisition, pour chacun des étudiants, d'équipement spécialisé (vêtements, outils). Ce cours se donnera dans des locaux spécialisés à Saint-Hubert.

Contenu

Moyens d'identification d'un véhicule — Terminologie et composantes d'un véhicule — Construction d'un véhicule — Documentation et rapports — Authentification par la SAAQ — Loi sur les recycleurs — Perquisitions de véhicules — Techniques de restitution et méthodes de révélation — Recherches approfondies sur les bases de données — Méthodes d'identification d'un véhicule — Aspects légaux civils et criminels — Témoignage à la cour — Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, au printemps 2016, pour la prestation de ce cours diffusé à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 9 s'élevaient à 2 453 \$.

Il est possible d'offrir le cours en hors-établissement ; il est à noter que les frais liés au déplacement sont en sus.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

ENQ-1027 - Imagerie numérique judiciaire (formation en ligne)

Durée du cours	20 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	En ligne
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Dans un contexte de formation qui se veut le plus près possible de sa réalité opérationnelle, ce cours permettra à l'étudiant de connaître les composantes et obligations liées à l'utilisation de l'imagerie numérique judiciaire au Canada. De plus, l'étudiant sera à même de manipuler adéquatement un appareil photographique numérique réflex Nikon ainsi que ses accessoires. Il sera ainsi en mesure de photographier adéquatement une scène de jour comme de nuit, d'effectuer des prises de vues en macrophotographie et de documenter le travail effectué en respectant les règles de chronologie documentaire. Il pourra transférer, visionner, imprimer et gérer des fichiers d'images numériques à partir d'une station de travail informatique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix ou mandaté par son organisation.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Composantes et obligations de l'imagerie numérique judiciaire — Notions essentielles de la photographie — Utilisation de l'appareil photographique numérique réflex et de ses accessoires — Transfert et gestion des images en fichiers informatiques — Organisation d'une séquence photographique selon le processus de documentation photographique — Réalisation de photos nettes et bien exposées démontrant adéquatement le travail effectué sur une scène

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	60 \$	90 \$
TOTAL	60 \$	90 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

ENQ-1029 - Introduction à la surveillance physique auxiliaire

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir de nouvelles connaissances et des attitudes nécessaires à la réalisation d'opération de surveillance physique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours s'adresse à des policiers qui, dans le cadre de leur enquête, doivent avoir recours à de la surveillance physique afin de faire progresser leur enquête.

Contenu

Description de la surveillance physique — Positionnement organisationnel et risques associés à la surveillance physique — Cadre légal de la surveillance physique — Surveillance physique statique — Surveillance physique mobile — Surveillance physique à pied — Rôle du chef d'équipe — Pouvoir décisionnel — Traitement des vidéos

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	833 \$	1 323 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	268 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		388 \$
TOTAL	1 101 \$	1 711 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

ENQ-1030 - Gestion des informateurs (formation en ligne)

Durée du cours	3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	7

Compétences ou objectifs

Cette formation a pour but d'actualiser et d'harmoniser les pratiques policières en matière de gestion des informateurs.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Sous l'initiative du Comité stratégique de lutte au crime organisé (CLSCO), un comité directeur regroupant des services de police représentant tous les niveaux de service a été mis en place. Ce comité (Comité directeur sur la gestion d'informateurs) a pour objectif de formuler des recommandations au CLSCO afin d'actualiser et d'harmoniser les pratiques en matière de gestion d'informateurs.

Contenu

Révision de la terminologie - Recrutement d'un informateur - Rencontre de l'informateur - Prises de notes - Rapport de rencontre - Évaluation et paiement - Gestion des cas problèmes - Audit

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	60 \$	90 \$
TOTAL	60 \$	90 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Des rabais de volume sont offerts pour cette formation, [cliquer ici pour voir les rabais applicables](#).

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

ENQ-1031 - Surveillance physique auxiliaire - Mise à niveau

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à niveau ses connaissances et ses attitudes en lien avec la réalisation d'opération de surveillance physique statique, mobile et à pieds.

Préalable(s)

- Surveillance physique locale [ENQ-0046]
- Enquêtes sur drogues, contrebande et moeurs [CRI-1010]
- Surveillance physique - Mise à niveau (En ligne) [ENQ-0080] (Volet multimédia est obligatoire)
- Formations offertes par la Sûreté du Québec : 231-0834 ou 232-0163 (En ligne)

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Le volet en ligne permet aux participants de prendre connaissance des nouvelles orientations organisationnelles et mettre à jour certaines techniques de surveillance physique. Quant à la formation classe d'une durée de deux jours, celle-ci met l'emphase sur la pratique de ces techniques sur la route et inclue une évaluation des participants dont la note de passage requise est de 70%.

Contenu

Localisation des lieux et description détaillée - Prise d'OP - Collecter les informations pertinentes - Description du sujet - Bâtiment et véhicule - Suivre le sujet de façon sécuritaire - Position et distance entre les véhicules - L'environnement et couverture naturelle - Utilisation des rues et routes parallèles - Écoute et transmission des informations sur les ondes radio - Prise de contrôle du sujet et anticiper l'itinéraire du sujet

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

ENQ-1032 - Techniques d'enquête sur les crimes majeurs

Durée du cours	70 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour se servir des techniques avancées utilisées pour enquêter sur certaines des infractions les plus graves prévues au Code criminel. Le cours met l'accent sur le rôle de l'enquêteur principal et présente aux participants différents modèles de prise de décision qui ont une incidence sur la rapidité, le déroulement et l'orientation d'une enquête. Les participants doivent ensuite faire des choix stratégiques et les justifier.

Préalable(s)

- Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix au sein d'un groupe spécialisé chargé d'enquêter sur les crimes contre la personne.

Particularité(s)

Cette formation est un cours du Collège canadien de police et est offerte par l'École nationale de police du Québec.

Contenu

Gestion des cas graves - Planification et exposés opérationnels - Jurisprudence - Médecine légale - Groupe du recrutement des sources - Profils criminels et géographiques - Entrevues - Interception de communications privées - Opérations d'infiltration

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

04 octobre 2017

Fiche

ENQ-1034 - Agent de renseignement criminel

Durée du cours	72 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires à l'accomplissement des tâches d'un agent de renseignement criminel. Sans renseignement, les enquêtes policières n'avancent pas. Le renseignement criminel doit être proactif. Cet apprentissage vise à amener l'étudiant à produire des rencontres d'informateurs (RRI) et à communiquer les résultats de l'analyse du projet. Ce dernier sera également appelé à travailler en équipe.

Préalable(s)

Gestion des informateurs (formation en ligne) [ENQ-1030]

Avoir complété la formation initiale « Cours conjoint sur le renseignement criminel SRCQ / SCRQ »

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Une formation préparatoire en ligne d'une durée de quatre (4) heures doit être complétée préalablement.

Contenu

Plan de collecte - Évolution et application du renseignement - Inventaire personnel au moyen du DISC - Révision du cours de Gestion des informateurs (formation) - Pouvoirs et devoirs en renseignement - Fonctionnement du crime organisé - Retour sur le plan de collecte et remise de l'état de situation - Rencontre d'un informateur (expérimentation avec rétroaction) - Rédaction du rapport de rencontre d'informateur (RRI) avec rétroaction - Préparation et élaboration d'un plan d'opération

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation	1 729 \$	2 903 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	603 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		873 \$
TOTAL	2 332 \$	3 776 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

13 avril 2018

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

ENQ-2028 - Gestion des informateurs - V olet pratique

Durée du cours	28 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences relatives à l'utilisation des informateurs.

Préalable(s)

- Gestion des informateurs (formation en ligne) - [ENQ-1030]

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

L'École fournit les appareils photographiques numériques réflex pour la formation.

Contenu

Gestion d'un informateur — Planification d'une rencontre de source — Exécution d'une rencontre de source — Rédaction des notes lors d'une rencontre de source — Rédaction d'un rapport de rencontre de source — Utilisation du renseignement lors de la rédaction d'un affidavit de mandat — Aspects légaux relatifs au privilège et à l'utilisation des informateurs

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 198 \$	1 914 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	268 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		388 \$
TOTAL	1 466 \$	2 302 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

ENQ-3005 - Entrevue d'enfants - Le guide NICHHD

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maîtriser l'utilisation du guide d'entrevue non suggestive NICHHD pour effectuer des entrevues d'investigation auprès des enfants présumés victimes d'agression sexuelle ou d'abus physique.

Préalable(s)

- Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants [CRI-1021] avant l'automne 2008.
- Les formations suivantes sont aussi reconnues : Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants [ENQ-2019], Enquête sur des crimes à caractère sexuel [ENQ-2002], Enquête sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants [ENQ-2003], Enquête d'abus physiques et de décès d'enfants [TMP03199], Enquête sur des crimes à caractère sexuel [TMP04900].

Exigence(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.

Particularité(s)

Les activités prévues comprennent de brefs exposés magistraux suivis d'exercices et de mises en situation, avec et sans comédiens, qui permettent aux étudiants de mettre en œuvre les étapes du guide NICHHD.

Contenu

Acquérir des connaissances sur l'influence de la suggestibilité des enfants lors d'entrevue d'investigation, sur les processus mnémoniques et sur les types de questions de l'intervieweur susceptibles d'influencer la qualité et la fiabilité de la déclaration de l'enfant — Connaître les principaux résultats des études démontrant l'efficacité du guide NICHHD — Maîtriser les étapes du guide d'entrevue et comprendre les fondements théoriques qui sous-tendent sa structure — Acquérir des habiletés spécifiques liées à la maîtrise du guide NICHHD — Acquérir des connaissances spécifiques liées aux capacités des enfants d'âge préscolaire — Développer une capacité d'analyse critique d'extraits d'entrevue d'investigation basée sur les questions à privilégier et sur les indices à utiliser — Connaître les autres contextes d'entrevue où peut être appliqué le guide

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

ETA-100 - Éléments d'éthique appliquée - HE
Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	40
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Identifier les éléments principaux des lexiques de base de l'éthique et initier aux outils conceptuels ou pratiques nécessaires aux décisions éthiques responsables en milieu professionnel.

Sur la base de situations problématiques en éthique, puisées dans l'expérience professionnelle ou personnelle des étudiants, nous dégageons des outils de la réflexion éthique, des méthodes d'analyse de situation et de prise de décision. Chaque personne est ensuite accompagnée dans la rédaction d'une analyse plus approfondie en vue d'une décision plus lucide et responsable sur un des cas qu'elle a apportés.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou à l'un des trois certificats : certificat en enquête policière (4698), certificat en gestion policière (4598) et certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599) ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Uniquement pour le cours ET A-100 offert en formation en ligne avec deux jours de présence à l'ENPQ :

Il est à noter que l'étudiant ne peut pas suivre ce cours de façon individuelle et à son propre rythme comme c'est le cas pour d'autres formations à distance. Le cours ETA-100 en ligne est divisé en plusieurs blocs. Le rythme auquel sont ouverts les différents blocs du cours est imposé, mais l'étudiant dispose du temps nécessaire pour faire les lectures, visionner les vidéos et effectuer les travaux à l'intérieur de chacun de ces blocs. Le travail en équipe à distance est également requis. Des outils collaboratifs sont disponibles sur la plateforme du cours. Ce cours s'adresse à des candidats qui ont une bonne connaissance informatique, notamment de l'environnement Microsoft et de sa suite Office.

Un accès Internet à haute vitesse est fortement recommandé. Un casque d'écoute avec micro et une caméra Web sont également recommandés.

Contenu

Outils de la réflexion éthique — Méthodes d'analyse de situation — Méthodes de prise de décision reliée à des problématiques d'éthique

Tarif par étudiant 2017-2018

Frais payables à l'UQTR pour le cours ET A-100

Frais de scolarité ¹	436,05 \$
TOTAL	436,05 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc B (GSP2600Z, ET A-100)

	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation ⁴	824 \$	942 \$
Hébergement ⁵ (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	938 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 358 \$
TOTAL	1 762 \$	2 300 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Les diplômés du PFIGP admis au programme de certificat en intervention policière sont admissibles au tarif d'hébergement participant pour ce cours.

⁵ Veuillez noter que le cours ETA-100 offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière
- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

ETA-101 - Prise de décision en situation difficile



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	40
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Développer sa capacité d'analyse situationnelle de façon à expliciter les enjeux de situations difficiles; se sensibiliser à quelques stratégies de prise de décision, tant sur le plan individuel que collectif.

Préalable(s)

- Éléments d'éthique appliquée [ETA-100].

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Particularité(s)

Aucune

Contenu

La décision individuelle entre principes et situations — La décision collective ou institutionnelle — La logique et l'aspect temporel des accords voilés, des compromis, des dilemmes et des paradoxes — Les types de paradoxes — La transgression des paradoxes

Tarif par étudiant 2017-2018

Frais payables à l'UQTR pour le cours ET A-101

Frais de scolarité ¹	427,05 \$
TOTAL	427,05 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

27 juin 2017

Fiche

FOR-0014 - Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)



Ce cours requiert un certain effort physique.

EN RÉVISION

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme membre de peloton lors d'une opération de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3 à partir d'exercices militaires de contrôle de foule, de simulations et de mises en situation. L'étudiant sera appelé à utiliser les équipements spécialisés et les équipements de protection.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

La formation se déroulera en grande partie à l'extérieur. L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste du matériel à apporter est remise au moment de la confirmation du cours par l'Organisation scolaire - Registrariat.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Préparation en vue d'une opération — Participation à une opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs aux cotes d'alerte 2 et 3 — Application des principes et des techniques permettant de procéder à des arrestations — Démantèlement d'un « sit-in » — Expérimentation des irritants chimiques

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	637 \$	1 004 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	771 \$	1 198 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-0015 - Contrôle de foule - Membre de section (cote d'alerte 1)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme membre d'une section lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1 à partir d'exercices militaires de contrôle de foule, de simulations et de mises en situation. L'étudiant sera appelé à utiliser le bâton 36 pouces ainsi que le casque et la visière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

La formation se déroulera en grande partie à l'extérieur. L'étudiant devra apporter le matériel suivant : casque et visière, bâton 36 pouces, gants et uniforme de patrouilleur.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Préparation en vue d'une opération — Participation à une opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1 — Application des principes et techniques de présence policière en situation de manifestation pacifique — Expérimentation des irritants chimiques (facultatif)

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

20 juin 2017

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

FOR-0023 - Évaluation du risque associé à une intervention dynamique

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Superviser la planification d'une intervention dynamique planifiée.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être officier cadre ou une personne désignée par son organisation pour autoriser l'intervention dynamique planifiée.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Contexte et enjeux relatifs aux interventions dynamiques — Aspects légaux — Évaluer les risques associés à une intervention dynamique — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention dynamique planifiée — Approuver la méthode d'intervention dynamique planifiée la plus appropriée — Encadrer l'élaboration du plan d'intervention — Faire le suivi

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	165 \$	270 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	232 \$	367 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

FOR-0027 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le superviseur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'assurer la supervision du déploiement sécuritaire de l'arme de support lors d'une opération policière. L'objectif de ce cours est donc essentiellement de s'assurer que le superviseur exerce efficacement ses responsabilités au sein de son organisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et ses munitions — Capacité technique de l'arme et ses limites — Procédures de vérification — Modes de transport — Rôle et responsabilité du superviseur — Analyse de la situation et la prise de décision quant au déploiement ou non de l'arme — Considérations tactiques

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'hiver 2017, pour la prestation de ce cours diffusé à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 33 s'élevaient à 130 \$.

Il est possible d'offrir le cours hors-établissement ; il est à noter que les frais liés au déplacement seront en sus.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-0037 - Arme à impulsions électriques - Transition X2



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Former les étudiants de manière à ce qu'ils effectuent la transition entre l'arme à impulsions électriques X26 et l'arme à impulsions électriques X2 en les formant sur les spécifications et le fonctionnement de l'arme, les techniques de manipulation ainsi que les différents exercices d'application, propres à l'arme à impulsions électrique X2.

Préalable(s)

Arme à impulsions électriques [FOR-1046] ou Arme à impulsions électriques — Le moniteur [FOR-2060] ou Arme à impulsions électriques — L'instructeur [INS-3025] ou Arme à impulsions électriques — L'instructeur GI [INS-3031]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Pour l'utilisateur de l'arme à impulsions électriques X26 : au terme de cette formation de transition, il est reconnu en tant qu'utilisateur de l'arme à impulsions électriques X2. L'utilisateur doit être requalifié annuellement.

Pour le moniteur ou l'instructeur de l'arme à impulsions électriques X26 : au terme de cette formation de transition, il recevra une carte de qualification en tant que moniteur ou instructeur pour l'arme à impulsions électriques X2 valide pour une période de 3 ans ou d'un an, selon le cas, et il devra être requalifié par la suite.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Spécifications et fonctionnement de l'arme à impulsions électriques X2 — Techniques de manipulation — Exercices d'application — Mises en situation

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

FOR-0045 - Désescalade - État mental perturbé (volet pratique)

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances apprises par des jeux de rôle lors de la formation en ligne Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne). L'objectif est que chaque étudiant ait l'occasion de vivre le plus de scénarios possible pour intervenir de manière adéquate auprès des personnes dont l'état mental est perturbé.

Préalable(s)

- Désescalade - Personne mentalement perturbée (formation en ligne) (FOR-1055).

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation pour les intervenants policiers et les intervenants en sécurité publique qui auront complété : Désescalade - Personne mentalement perturbée (formation en ligne) (FOR-1055).

Formation diffusée dans les organisations policières et/ou en sécurité publique par les moniteurs.

Contenu

Huit jeux de rôle portant sur les stratégies de communication (la désescalade et la communication tactique) - les principes en défense - les principes tactiques - la gestion du stress.

Jeux de rôle portant sur les troubles les plus rencontrés lors d'interventions policières: les troubles de l'humeur (dépression) - les comportements suicidaires (idéations ou passages à l'acte) - les troubles psychotiques (schizophrénie ou psychose toxique).

Tarif par étudiant 2017-2018

Sans frais et offert par un moniteur formé par l'École nationale de police du Québec.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 avril 2018

Fiche

FOR-0046 - Désescalade - État mental perturbé - Le moniteur (sans carte de qualification)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au moniteur d'intégrer les fondements de la technique de la désescalade pour intervenir de façon efficace auprès de personnes dont l'état mental est perturbé et de se familiariser avec les notions de gestion du stress. Plus précisément, ce dernier doit être en mesure de planifier, de structurer, d'analyser les jeux de rôles par les agents, de rétroagir et enfin de se familiariser avec la trousse.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives aux techniques de désescalade, aux principes tactiques et aux principes en défense.

Préalable(s)

Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne) [FOR-1055] et Communication tactique - Le moniteur [FOR-2003] ou Communication tactique - Le moniteur [FOR-2082] ou Intervention physique - Le moniteur [FOR-2005] ou Intervention physique - Le moniteur [FOR-2081] ou Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur [FOR-2012]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Avoir un intérêt certain pour la communication et l'intervention auprès de personnes dont l'état mental est perturbé.

Formation pour les intervenants policiers et les intervenants en sécurité publique qui devront dispenser le cours : Désescalade – État mental perturbé (volet pratique) [FOR-0045].

Contenu

Simulations avec jeux de rôle et rétroaction - Désescalade (stratégie de communication) - Modèle national de l'emploi de la force, évaluer une situation, planifier la situation et intervenir auprès d'une personne à l'état mental perturbé - Santé mentale - Gestion du stress - Pouvoirs et devoirs.

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 février 2018

Fiche

FOR-0048 - Intervention avec le bouclier - Le moniteur (sans carte de qualification)



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bouclier inversé pour limiter la liberté de mouvement d'un détenu non coopératif ou en crise dans un endroit restreint comme dans le cas d'une extraction de cellule. À la fin de cette formation, le moniteur sera en mesure de manipuler le bouclier et pourra démontrer l'utilisation du bouclier inversé en milieu de détention. De plus, il pourra préparer et gérer des mises en situation.

Préalable(s)

Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne) [FOR-1055] et Communication tactique - Le moniteur [FOR-2003] ou Communication tactique - Le moniteur [FOR-2082] ou Intervention physique - Le moniteur [FOR-2005] ou Intervention physique - Le moniteur [FOR-2081] ou Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur [FOR-2012]

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Ce cours est basé sur l'utilisation du bouclier inversé actuellement utilisé dans les milieux carcéraux fédéral et provincial, tel que fabriqué au Centre de détention d'Orsainville.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force - Caractéristiques du bouclier inversé - Contexte d'utilisation et planification de l'intervention - Équipements et accessoires - Mises en situation - Sécurisation du détenu - Intégration et arrimage à d'autres stratégies d'intervention physique (travail en équipe)

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de diffusion.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

03 avril 2018

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

FOR-1004 - Tir au pistolet - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant au tir au pistolet.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Contenu

Révision des principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Détection et correction des erreurs techniques — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

FOR-1013 - Maniement du fusil de calibre 12



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	6 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

FOR-1046 - Arme à impulsions électriques



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques X26, selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) et les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Expérimentation volontaire* — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Mises en situation

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

FOR-1047 - Entrée dynamique planifiée à risque faible



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de procéder de façon sécuritaire à une entrée dynamique dans le cadre d'une opération planifiée et à risque faible.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'évaluation du risque lié à l'intervention est validée par un officier cadre ou une personne désignée par son organisation ayant suivi le cours « Évaluation du risque associé à une intervention dynamique ».

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Aspects légaux — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention dynamique planifiée — Évaluer les risques associés à l'entrée dynamique planifiée à risque faible — Sélectionner la méthode la plus appropriée — Effectuer la reconnaissance des lieux — Rédiger un plan d'entrée dynamique planifiée à risque faible — Faire le « briefing » — Procéder à l'entrée dynamique planifiée à risque faible — Faire le suivi

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	779 \$	1 442 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	980 \$	1 733 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-1050 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant sur l'arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm).

Préalable(s)

- Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [FOR-1049].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et à ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zéro tage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution sécuritaire des techniques de déplacement tactique avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-1054 - Arme à impulsions électriques (X2)
 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques X2 selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#) et le paragraphe ci-dessous sur l'acceptation des risques.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Expérimentation volontaire* — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Mises en situation

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 223 \$	2 074 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	1 357 \$	2 268 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-1055 - Désescalade - État mental perturbé (formation en ligne)

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	25
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir auprès de personnes dont l'état mental est perturbé. Plus précisément, ce dernier doit être en mesure: de mieux comprendre les personnes vivant des épisodes d'état mental perturbé, de déceler rapidement les signes perturbateurs, d'intégrer la désescalade aux principes en défense et aux principes tactiques et d'orienter son intervention de manière à résoudre pacifiquement une situation (utilisation de la technique de la désescalade).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix ou diplômé du Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.

Particularité(s)

Formation en ligne d'une durée de 7 heures réparties sur 8 semaines. Approche pédagogique préconisée: activité d'autoapprentissage en ligne favorisant l'acquisition des connaissances; le forum: activité de partage et d'échange, animée par un tuteur et permettant de développer l'analyse d'une situation et la capacité à appliquer les concepts vus dans le cours; les questionnaires et l'examen final: permettent de valider la compréhension des concepts vus.

Contenu

Communication – Santé mentale – Crise et stratégies d'adaptation – Besoins humains – Gestion du stress – Désescalade (stratégie de communication) – Modèle national de l'emploi de la force.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Prix de lancement jusqu'au 30 juin 2018 pour participant ¹	Participant	Prix de lancement jusqu'au 30 juin 2018 pour non-participant ²	Non-participant
Frais de formation (incluant l'inscription)	20 \$	60 \$	50 \$	90 \$
TOTAL	20 \$	60 \$	50 \$	90 \$

¹ Ce prix est valide uniquement pour les inscriptions effectuées jusqu'au 30 juin 2018 ou les engagements d'inscription pris durant cette période. À noter que les rabais de volume mentionnés ci-dessous sont également applicables sur ce prix.

À noter qu'un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Ce prix est valide uniquement pour les inscriptions effectuées jusqu'au 30 juin 2018 ou les engagements d'inscription pris durant cette période. À noter que les rabais de volume mentionnés ci-dessous sont également applicables sur ce prix.

À noter qu'un non-participant est un client qui ne participe pas au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Rabais de volume

Des rabais de volume sont offerts sur le prix de lancement 2017-2018 et le prix pour les années subséquentes. Cliquez ici pour prendre connaissance des rabais applicables.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

03 avril 2018

Fiche

FOR-2005 - Intervention physique - Le moniteur
 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	160 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	16 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage : Moodle - Espace moniteur - Intervention physique. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Avoir un intérêt certain pour la défense et une expérience de base en sports de combat.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP)**¹.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Mécanismes de contrôle physique — Mécanique d'une intervention physique — Principes fondamentaux de la défense — Conséquences médicales, échauffement et mesures sécuritaires — Notions juridiques de l'emploi de la force — Communication tactique — Position parlementaire — Approche, contact initial, invitation physique, méthodes de transport et techniques de contrôle articulaire, de mises de menottes et de fouille — Points de pression — Aérosol capsique — Contrôle par l'encolure — Défense contre une agression physique — Maniement du bâton droit télescopique — Garde et contrôle de l'arme à feu — Intervention en équipe — Supervision par le moniteur — Stress et intervention — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	2 262 \$	5 176 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	1 340 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 940 \$
TOTAL	3 602 \$	7 116 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

FOR-2006 - Maniement du fusil de calibre 12 - Le moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre 12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation adéquate du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

- Maniement du fusil de calibre 12 [FOR-1013].
- Tir au revolver — Le moniteur [FOR-2024] ou Tir au pistolet — Le moniteur [FOR-2025].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Philosophie du moniteur — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulations efficaces et sécuritaires — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Supervision et coaching

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-2012 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - L e moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	8 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- Fondements stratégiques de l'emploi de la force [FOR-2051].
- Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Être moniteur dans une ou plusieurs de ces disciplines est un atout : intervention physique, tir et communication tactique.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Partie technique: Rôles et responsabilités du moniteur en intervention tactique — Protocole de sécurité lors de mises en situation — Test diagnostic — Fondements de l'intervention tactique — Gestion du stress — Techniques d'observation — Mécanisme de contrôle physique et techniques de mise des menottes — Techniques de déplacement tactique — Techniques d'entrées et fouille d'une pièce — L'entrée forcée — L'exécution de l'entrée forcée — Contrôle de périmètre — Intervention dans le cas d'un tireur actif

Partie pédagogique: Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et évaluation des apprentissages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 374 \$	3 429 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	2 044 \$	4 399 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-2025 - Tir au pistolet - Le moniteur
 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation du pistolet.

Préalable(s)

- Cours de tir du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie ou Tir défensif — Le revolver [FOR-1011] ou Tir défensif — Le pistolet [FOR-1022] ou Tir au pistolet — Requalification [FOR-1004] ou Tir défensif - Le pistolet [FOR-1038].
- Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve de synthèse sommative du cours Utiliser le pistolet en situation de tir défensif [PGI-1037] est exigée au début du cours et la réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre la formation Tir au pistolet — Le moniteur [FOR-2025].

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#)¹.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Philosophie du moniteur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par le moniteur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Pistols, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Pièces d'équipement et nettoyage — Techniques pour désenrayer le pistolet

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 639 \$	4 304 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	2 309 \$	5 274 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-2029 - Maniement du fusil de calibre 12 - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre 12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

- Maniement du fusil de calibre 12 — Le moniteur [FOR-2006].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Révision du rôle de moniteur et sa philosophie — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Supervision et coaching — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Maniement du fusil de calibre 12 — Le moniteur

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	253 \$	632 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	320 \$	729 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-2031 - Tir au pistolet - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur de tir au pistolet.

Préalable(s)

- Tir au pistolet — Le moniteur [FOR-2025]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage : Moodle - Espace moniteur - Tir. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve de synthèse sommative du cours Utiliser le pistolet en situation de tir défensif [PGI-1037] est exigée au début du cours et la réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre la formation Tir au pistolet — Le moniteur — Requalification [FOR-2031].

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Philosophie du moniteur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par le moniteur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	418 \$	1058 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	552 \$	1 252 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 juillet 2017

Fiche

FOR-2037 - Intervention physique - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- Intervention physique — Le moniteur [FOR-2005].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le matériel pédagogique de cette formation est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré. Prendre note que le matériel à récupérer est celui du cours préalable Intervention physique — Le moniteur [FOR-2005].

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Révision des modèles opératoires (Modèle national de l'emploi de la force, mécanique d'une intervention physique, processus méthodique de l'intervention policière, etc.) — Stress et intervention physique — Stratégie de coaching en intervention physique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention physique — Jurisprudence déontologique

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	557 \$	1 248 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	268 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		388 \$
TOTAL	825 \$	1 636 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-2050 - Contrôle de foule - Chef de section ou de peloton (cotes d'alerte 1, 2 et 3)
 Ce cours requiert un certain effort physique.

EN RÉVISION

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	1

* Les 48 heures (6 jours) sont réparties de la façon suivante : 40 heures de formation et de travaux en classe diffusés à l'ENPQ, 4 heures de travaux préparatoires à l'activité d'évaluation (travaux hors classe) et finalement l'activité d'évaluation qui est d'une durée de 8 heures et se fera dans l'organisation policière.

Compétences ou objectifs

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de diriger, de former et d'assurer le maintien et l'enrichissement des habiletés et des connaissances, et ce, autant pour les membres de section que pour les membres de peloton de contrôle de foule de son corps de police, à partir d'exercices pratiques de commandements militaires et de contrôle de foule en utilisant la méthode « SMEAC » en simulation et en expérimentation.

Préalable(s)

- Contrôle de foule – Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3) [FOR-0014].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit être reconnu dans son organisation comme possédant des qualités spécifiques inhérentes au chef de section ou de peloton, dont : le leadership, le contrôle de soi, la capacité à gérer des personnes, la prise de décisions en situation de stress.

L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste du matériel à fournir est remise au moment de la confirmation du cours par l'Organisation scolaire - Registrariat.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Développement d'un comportement professionnel spécifique au contrôle de foule — Supervision de l'entraînement d'une section ou d'un peloton — Collaboration à l'élaboration d'un plan de gestion de foule — Développement d'un plan tactique en contrôle de foule — Application d'un plan d'intervention — Évaluation d'une intervention de contrôle de foule

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	788 \$	1 249 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
Frais de certificative	514 \$	806 \$
(La certificative est diffusée en hors établissement. Les frais de déplacement sont en sus.)		
TOTAL	1 637 \$	2 540 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
22 juin 2017

Fiche

FOR-2051 - Fondements stratégiques de l'emploi de la force

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à intégrer systématiquement dans ses rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force. Pour ce faire, l'étudiant devra analyser plusieurs interventions policières impliquant l'emploi de la force, animer des rétroactions à la suite de ses analyses et apprécier sa performance de formateur.

Préalable(s)

- Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Animateur [COM-2001].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est préalable aux formations Intervention tactique 1 – Capacité d'endiguement – Le moniteur [FOR-2012] et Intervention tactique 2 – Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée – Le moniteur [FOR-2058].

Le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage : Moodle - Espace moniteur - Intervention physique. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Ensemble des fondements stratégiques liés aux dimensions sociale, légale, éthique, comportementale, relationnelle (communication), méthodologique, technique et tactique.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	664 \$	1 489 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	999 \$	1 974 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

FOR-2054 - Bâton PR-24 - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du bâton PR-24.

Préalable(s)

- Bâton PR-24 - Le moniteur [FOR-2053]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force - Principes de défense - Zones d'impact - Nomenclature du bâton PR-24 - Positions - Déplacements - Prise de base - Méthodes de transport - Techniques d'extraction - Règles de sécurité - Techniques de diversion - Techniques de blocage - Techniques de garde et contrôle - Techniques de contrôle articulaire - Techniques d'approche

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

26 juin 2017

Fiche

FOR-2058 - Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur
 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].
- Fondements stratégiques de l'emploi de la force [FOR-2051].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement d'apprentissage Moodle. Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Partie technique : Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée — Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'évaluation du risque

Partie pédagogique : Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	701 \$	1 562 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 036 \$	2 047 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour
25 janvier 2018

Fiche

FOR-2060 - Arme à impulsions électriques - Le moniteur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Former l'étudiant sur l'arme à impulsions électriques X26, selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques X26.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques [FOR-1046].
- Tir au pistolet — Le moniteur [FOR-2025] ou Intervention physique — Le moniteur [FOR-2005] ou Intervention tactique 1 — Capacité d'endiguement — Le moniteur [FOR-2012] ou Arme à impulsions électriques — L'instructeur GI [INS-3031].
- Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005] ou Animateur [COM-2001] ou (Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105]).

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à cette formation devrait avoir acquis une expérience terrain significative avec l'arme à impulsions électriques X26.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#)².

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Expérimentation volontaire* — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Enseignement supervisé — Mises en situation

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

26 juin 2017

Fiche

FOR-2065 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le moniteur

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support de calibre .223.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Tir au pistolet — Le moniteur [FOR-2025].
- Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [FOR-1049] ou Membre d'un groupe d'intervention [FOR-3003] ou Tir défensif – Arme de périmètre – Calibre .223 « Remington » [FOR-1032].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve certificative du cours Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [FOR 1049] est exigée au début du cours. La réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre ladite formation du moniteur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#)¹.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 030 \$	2 493 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 365 \$	2 978 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-2073 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support de calibre .223. Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des membres de son organisation, relatives à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) - Le moniteur [FOR-2065].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve certificative du cours Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) [FOR-1049] est exigée au début du cours. L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de trois ans.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#)¹.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Parcours de tir - Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support - Planification des activités d'entraînement - Animation des activités d'entraînement - Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	282 \$	721 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	349 \$	818 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-2074 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en intervention tactique et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- Intervention tactique 1 — Capacité d'endiguement — Le moniteur [FOR-2012] ou Capacité d'endiguement — Le moniteur [FOR-2030].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement d'apprentissage Moodle. Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Test diagnostique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention tactique — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et l'évaluation des apprentissages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	395 \$	1 132 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	529 \$	1 326 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-2075 - Arme à impulsions électriques (X2) - Le moniteur
 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques X2.

Former l'étudiant sur l'arme à impulsions électriques X2 selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques (X2) [FOR-1053] ou [FOR-1054] Arme à impulsions électriques - Transition X2 [FOR-0037] et Tir au pistolet — Le moniteur [FOR-2025] ou Intervention physique — Le moniteur [FOR-2005] ou Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement — Le moniteur [FOR-1012] ou Arme à impulsions électriques — L'instructeur GI [INS-3031].
- Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005] ou Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement d'apprentissage Moodle. Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel pédagogique, si désiré.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'appliquer les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

L'étudiant inscrit à cette formation devrait avoir acquis une expérience terrain significative avec l'arme à impulsions électriques.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#) et le paragraphe ci-dessous sur l'acceptation des risques.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Expérimentation volontaire* — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Enseignement supervisé - Mises en situation

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 225 \$	3 289 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 560 \$	3 774 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 juillet 2017

Fiche

FOR-2076 - Arme à impulsions électriques (X2) - Le moniteur - R equalification

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques X2.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur de l'arme à impulsions électriques X2.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques (X2) — Le moniteur [FOR-2075] ou Arme à impulsions électriques - Le moniteur [FOR-2060] et Arme à impulsions électriques - Transition X2 [FOR-0037]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, le moniteur recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant inscrit à ce cours aura à effectuer des techniques de contrôle physique. Il doit donc être en mesure d'utiliser le matériel de son ceinturon et d'y faire faire les techniques adéquatement (ex. : techniques de mise de menottes).

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement d'apprentissage Moodle. Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer la liste du matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#)¹.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — État de la question et jurisprudence — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Comment procéder à l'expérimentation volontaire — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Participation à des mises en situation — Réalisation de la tâche globale selon l'approche par compétence, préparation, animation, évaluation d'une séance d'entraînement et d'une mise en situation, coaching et recadrage technique et pédagogique

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	374 \$	1 053 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	441 \$	1 150 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

FOR-2078 - Arme à impulsions électriques - Le moniteur - Requalification
 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques X26.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur de l'arme à impulsion électriques X26.

Préalable(s)

- Dispositif à impulsions - Le moniteur (Mise à niveau) [FOR-3009] ou Dispositif à impulsions - Le moniteur [FOR-2049] ou Arme à impulsions électriques - Le moniteur [FOR-2060]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, le moniteur recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant aura accès à l'espace moniteur de l'environnement d'apprentissage Moodle. Il sera de sa responsabilité d'en prendre connaissance et de faire imprimer le matériel pédagogique, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — État de la question et jurisprudence — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Comment procéder à l'expérimentation volontaire* — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Participation à des entraînements et d'une mise en situation, coaching et recadrage technique et pédagogique

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	336 \$	939 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	403 \$	1 036 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 juillet 2017

Fiche

FOR-2079 - Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques. Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à l'intervention tactique.

Préalable(s)

- Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur [FOR-2058]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage : Moodle - Espace moniteur - Intervention physique 2. Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP).

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP)**.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Partie technique : Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée — Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'évaluation du risque

Partie pédagogique : Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	340 \$	785 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	474 \$	979 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

FOR-3003 - Membre d'un groupe d'intervention



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	200 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Le cours Membre d'un groupe d'intervention s'adresse aux policiers œuvrant dans les différents services de police du Québec et désignés pour faire partie d'une équipe d'intervention. Il vise tout spécialement à entraîner le policier sur les rôles à jouer et les actions à entreprendre lors de situations de prise d'otage, de séquestration, de personne barricadée, de tireur embusqué, de perquisition et d'arrestation, tout en demeurant dans les limites de leurs responsabilités prévues dans la Loi sur la police (en fonction de leur niveau de service).

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être policier

Particularité(s)

Aucune

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Le contrôle de périmètre - L'introduction à l'Opération Filet II - Le modèle d'intervention pour les premiers intervenants - La prise d'appel et la préparation initiale du G.I. - La prise de périmètre par le G.I. - Le contact verbal - L'utilisation de la force - Les missions particulières - Les mises en situation - Les entrées statique et dynamique à risque modéré - Le sommaire de l'enquête - La reconnaissance des lieux - L'évaluation du risque - La planification écrite de la perquisition - La méthode de déploiement - L'arrestation d'un individu à pied - L'intervention sur un véhicule stationné - L'intervention dans le cas d'un tireur actif - La gestion du stress

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

GSP2600Z - Analyse criminologique : enquête criminelle - HE

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	40
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer chez l'enquêteur des compétences qui lui permettront d'intégrer à son travail des pratiques et des méthodes issues de la criminologie qui permettent d'optimiser les investissements en efforts et les résultats.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Contenu

Mise en contexte des tendances théoriques — Évaluation des possibilités et des limites de diverses méthodes d'analyse — Analyse des situations d'enquêtes criminelles — Évaluation des impacts des résultats sur les pratiques

Tarif par étudiant 2017-2018**Frais payables à l'UQTR pour le cours GSP2600Z**

Frais de scolarité ¹	436,05 \$
TOTAL	436,05 \$

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc B (GSP2600Z, ETA-100)

	Participant ²	Non participant ³
Frais de formation ⁴	824 \$	942 \$
Hébergement ⁵		
(chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	938 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 358 \$
TOTAL	1 762 \$	2 300 \$

¹ Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

² Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

³ Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

⁴ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Les diplômés du PFIGP admis au programme de certificat en intervention policière sont admissibles au tarif d'hébergement participant pour ce cours.

⁵ Veuillez noter que le cours GSP2600Z offert hors établissement n'est pas assujéti aux frais d'hébergement. Conséquemment, ces frais ne seront pas facturés aux participants.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

27 octobre 2017

Fiche

GST-0001 - Introduction à l'Opération Filet II

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Développer ses connaissances de base de l'Opération Filet, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer une situation à risque modéré ou, pour des situations à risque élevé, d'en assurer le commandement jusqu'à l'arrivée des équipes spécialisées.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours s'adresse aux gestionnaires policiers des services de police de niveau I et II. La priorité d'accès à ce cours sera donnée aux niveaux II.

Contenu

Plan d'opération — Introduction à la négociation — Contrôle de périmètre et sortie précipitée

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	567 \$	893 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	768 \$	1 184 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

GST-0003 - Introduction à la supervision de patrouille

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de faire un survol du rôle de superviseur de relève. Sa participation au cours lui donnera un aperçu des outils de gestion du superviseur, autant en termes opérationnel que relationnel.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Qualité d'un bon superviseur — Travail d'équipe — Connaissance de soi et relations interpersonnelles — Planification d'un rassemblement — Contrôle des activités — Supervision opérationnelle

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	234 \$	366 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	435 \$	657 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

28 juin 2017

Fiche

GST-0004 - Accueil et intégration des cadres et des officiers dans les organisations policières

Durée du cours	25 h (sur 3 jours)
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Ce cours s'adresse aux nouveaux cadres et officiers cadres des organisations policières en fonction depuis moins d'un an. Il vise à les outiller dans leur transition comme gestionnaire. Il leur permettra de comprendre leur rôle, d'organiser leur travail, de communiquer avec les diverses instances, de mobiliser des gens et de gérer la performance de leur équipe de travail.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Avoir été nommé cadre ou officier, non-syndiqué, dans une organisation policière dans la dernière année.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Rôles et responsabilités d'un cadre ou d'un officier dans son organisation policière - Organisation de son travail à l'aide d'outils de gestion - Outils de communication - Leadership mobilisateur - Méthodes de supervision directe et de suivi d'employés difficiles - Les systèmes organisationnels

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	299 \$	489 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	500 \$	780 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

01 mars 2018

Fiche

GST-0005 - Gestion initiale en recherche terrestre

Durée du cours	24 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à effectuer la gestion initiale d'une recherche terrestre. Il pourra préparer et organiser le début des recherches et coordonner le travail initial des équipes de recherche locales. De plus, l'étudiant pourra superviser l'arrêt de la recherche positive ou y participer et participer à l'arrêt de la recherche négative.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Ce cours s'adresse à une clientèle de gestionnaire, fonction gestionnaire de relève ou plus.

Particularité(s)

Une vidéo devra être visualisée par l'étudiant et un questionnaire devra être complété et retourné à l'École avant le début de la formation. Ce cours nécessite un ordinateur portable fourni par l'étudiant.

Contenu

Politique d'intervention en matière de recherche terrestre - Rôles et responsabilité des différents intervenants - Utilisation de la cartographie numérique - Différentes étapes d'une recherche jusqu'à la clôture de l'opération - Ressources et technologies spécialisées associées à la recherche terrestre

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

GST-0006 - Gestion administrative et opérationnelle du programme ACCES alcool

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Coordonner une équipe d'inspection d'endroits licenciés et illégaux.

Préalable(s)

Le cours Gestion administrative et opérationnelle du programme ACCES alcool (GST-0006) s'adresse aux coordonnateurs des différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- Être coordonnateur du programme ACCES Alcool au sein d'une organisation policière du Québec.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Programme ACCES Alcool - Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques (LIMBA) - Tâches administratives du coordonnateur - Conformité de la gestion des documents (planification et correction) - Études de cas en enquête

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

GST-1000 - Opération Filet - Le commandant

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Développer ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet (prise d'otage localisée, tireur embusqué, personne menaçant de se suicider et constituant une menace pour autrui) ou toute autre situation à risque élevé nécessitant la mise en place de l'Opération Filet.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être officier d'un service de police.

Particularité(s)

Ce cours est réservé aux officiers des organisations dont le niveau de service (niveau III et plus) leur confère la responsabilité d'intervenir lors d'un tel événement.

L'étudiant aura à travailler à partir de mises en situation.

L'étudiant doit connaître les mécanismes de fonctionnement d'un groupe d'intervention.

Contenu

Plan d'Opération Filet — Aspects psychologiques et juridiques liés à de tels événements — Gestion stratégique et tactique — Négociation — Relations publiques — Colis suspects — Emploi de la force théorique et pratique — Surveillance électronique et informatique — Gestion des périmètres

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 163 \$	1 857 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 498 \$	2 342 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

INS-3018 - Cinémomètre laser - L'instructeur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	Selon la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École nationale de police du Québec dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateurs ou moniteurs du cinémomètre laser et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser - Le moniteur [SER-2051]*

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période d'un (1) an.

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Contenu

Notions générales - Principes de base - Vérification - Utilisation - Considérations juridiques et opérationnelles - Démonstration - Témoignage à la cour - Directives de l'École nationale de police du Québec et des corps de police - Exposé de l'étudiant - Travaux pratiques - Aptitudes à évaluer - Coaching

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

21 novembre 2017

Fiche

INS-3019 - Cinémomètre laser - L'instructeur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École nationale de police du Québec dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser - L'instructeur [INS-3018]*

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période d'un (1) an.

L'étudiant doit être requalifié annuellement.

Contenu

Présentation du cours - Exposé sur la matière - Évaluation de l'exposé - Révision des principes de base du cinémomètre - Considérations légales - Témoignages à la cour - Révision des principes d'enseignement - Démonstration d'appareils - Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur - Directives de l'École nationale de police du Québec - Coaching

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

21 novembre 2017

Fiche

INS-3030 - Arme à impulsions électriques - L'instructeur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	à la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme à impulsions électriques X26.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme instructeur de l'arme à impulsions électriques X26.

Préalable(s)

- Arme à impulsions électriques - L'instructeur [INS-3025]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, l'instructeur recevra une carte de qualification valide pour une période d'un (1) an.

L'étudiant devra fournir son questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) dûment rempli.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques – Volet médical – Volet opérationnel – Volet gestion – Volet formation – État de la question et jurisprudence – Décès sous garde – Délire agité – Techniques de manipulation – Comment procéder à l'expérimentation volontaire* – Téléchargement des données – Travail en équipe – Fenêtre d'opportunité – Communication stratégique – Participation à des entraînements et d'une mise en situation, coaching et recadrage technique et pédagogique

*Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

Autorisation écrite de l'organisation, avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques et avoir lu et signé un formulaire de consentement

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 mars 2018

Fiche

INS-3035 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - L'instructeur - Requalification



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'instructeur de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support de calibre .223. Permettre à l'instructeur d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des habiletés techniques des moniteurs de son organisation, relatives à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Arme de support - Calibre .223 (5,56 x 45 mm) - L'instructeur [INS-3034]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit réussir l'épreuve certificative du Cours Arme de support – Calibre .223 (5,56 x 45 mm) – L'instructeur (INS-3034). L'instructeur ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période d'un an.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Supervision des séances de formation - Maintien des compétences dans le domaine d'instruction - Utilisation de l'arme de support - Planification des activités d'entraînement - Animation des activités d'entraînement - Appréciation des apprentissages des moniteurs de son organisation.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	282 \$	721 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	349 \$	818 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

26 juin 2017

Fiche

MAJ-3000 - Mise à jour des compétences du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	30 h (sur 4 jours)
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe (travail préparatoire)	5 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2 par année

Compétences ou objectifs

Axé essentiellement sur la dimension appliquée du patrouilleur, ce cours permet à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances et compétences relatives à la formation initiale en patrouille-gendarmerie. Reposant sur un modèle expérientiel de formation, le cours met tout en œuvre pour recréer les conditions et les activités habituelles d'un policier- patrouilleur. L'étudiant est donc amené à jouer un rôle actif dans le développement de ses compétences. Il mobilise et intègre l'ensemble des acquis en menant à bien des interventions. La mise à jour porte également sur les techniques relatives à l'emploi de la force, au tir de précision, à la conduite d'un véhicule de police ainsi que sur les connaissances légales.

Préalable(s)

- Être diplômé du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ENPQ.

Exigence (s)

- Avoir obtenu le diplôme du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ENPQ.
- Remplir les conditions prévues aux paragraphes 1, 2 et 3 de l'article 115 de la Loi sur la police.
- Être titulaire d'un permis de conduire autorisant la conduite d'un véhicule d'urgence (permis de conduire 4A).

Particularité(s)

Ce cours requiert un certain effort physique.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'étudiant atteste de son aptitude à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a les motifs de croire que sa condition médicale et physique ne sont pas adéquates.

Contenu

Mise à jour pratique des habiletés d'intervention en matière de capacité de conduite affaiblie, de violence conjugale, d'itinérance, de règlements municipaux, d'interception de véhicules et de connaissances légales. Mise à jour des compétences techniques en tir, en conduite d'un véhicule de police et en l'emploi de la force.

Tarif par étudiant 2017-2018

Frais de formation (incluant l'inscription) : 982 \$ (prix de lancement valide jusqu'au 30 juin 2018)

Frais d'hébergement incluant les repas: 67 \$ par nuitée (4), taxes non incluses

TOTAL: 1 250 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

11 avril 2018

Fiche

PAG-0006 - Intervention du patrouilleur en matière de contrebande de tabac

Durée du cours en ligne	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à ce que les étudiants puissent appliquer un processus d'intervention permettant de reconnaître et de neutraliser les activités illégales en matière de contrebande de tabac. À la fin de la formation, les étudiants seront en mesure d'effectuer une saisie dans un véhicule ainsi qu'une perquisition. Ils seront en mesure de consigner la preuve et de maîtriser les connaissances relatives à une intervention en matière de contrebande de tabac. La formation permettra également de se familiariser avec les principaux pouvoirs liés à l'intervention en matière de contrebande de tabac.

Préalable(s)

Le cours *Intervention en matière de contrebande de tabac* [PAG-0006] s'adresse aux patrouilleurs provenant de différentes organisations policières dans le cadre du programme ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Exigence(s)

- Être policier-patrouilleur dans une organisation policière.

Particularité(s)

Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation certificative.

Contenu

Formation en droit administratif (Revenu Québec).

Des études de cas seront présentées, rendant la démarche d'apprentissage plus concrète.

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarifification disponible sur demande.

Dernière mise à jour

13 février 2018

Fiche

PAG-0009 - Syndrome de délire agité

Durée du cours en ligne	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mieux connaître les signes et symptômes du SDA (Syndrome du délire agité) ainsi que les facteurs et problèmes qui doivent être pris en considération face à un incident avec une personne touchée par le SDA.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'École nationale de police du Québec a acheté les droits de diffusion en ligne de cette formation auprès du Réseau canadien du savoir policier (RCDSP) et en a réalisé la traduction française. Les inscriptions à cette formation doivent être acheminées par le responsable de formation de l'organisation policière.

Tarif par étudiant 2017-2018

Cette formation est diffusée sans frais aux personnes inscrites.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

PAG-0012 - Référentiel sur les biens infractionnels

Durée du cours	1 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	s.o.
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	s.o.

Compétences ou objectifs

Cet outil de référence a été développé par l'École nationale de police du Québec en collaboration avec le Bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi qu'avec la Section de la récupération des actifs criminels de la Sûreté du Québec et comprend une série de capsules portant sur la saisie de biens infractionnels.

Ce référentiel vise à informer les patrouilleurs et les enquêteurs afin de les soutenir dans leurs interventions lors de situations où les dispositions légales leur permettront de saisir des biens à titre de biens infractionnels.

Préalable(s)

Ne s'applique pas.

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Formation "EN LIGNE" comprenant une série de 10 capsules. Chaque capsule est composée d'un volet visuel complété par un volet textuel.

Contenu

- Accueil
- Notions de base
 - Le soutien du DPCP (Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales)
 - Définition des concepts (Biens infractionnels et produits de la criminalité)
- Situations
 - Trafic de stupéfiants
 - Vol qualifié
 - Alcool au volant
 - Plantation
 - Introduction par effraction
- Travail du patrouilleur
 - Outils d'enquête
 - Impacts sur les prévenus
 - Test de proportionnalité

Tarif par étudiant 2017-2018

Option 1 - Coût unitaire (par policier)

Coût unitaire par policier	
Tous les niveaux de service	10 \$

Option 2 - Escompte sur le volume (rabais par policier inscrit)

% de l'effectif policier inscrit au cours	Rabais par utilisateur		Coût par utilisateur
	en %	en \$	
0 % à 10 % des policiers	0 %	0 \$	10 \$
11 % à 50 % des policiers	40 %	4 \$	6 \$
51 % à 100 % des policiers	60 %	6 \$	4 \$

Conditions pour l'option 2 :

- Le rabais basé sur le volume peut être offert lors de l'achat du cours, une seule fois par année, par cours.
- Les inscriptions ne sont pas transférables à un autre cours.
- Le rabais s'applique à un corps de police comme un tout. Les unités administratives ou divisions ne sont pas considérées.

Option 3 - Achat d'une licence annuelle

Niveau de service du corps de police	Coût pour le corps de police
Niveaux 1 et 2	500 \$
Niveaux 3 et 4	1 400 \$
Niveaux 5 et 6	5 000 \$

L'achat d'une licence annuelle (option 3) :

- s'adresse aux corps de police qui offrent des formations à un grand nombre de policiers;
- donne un accès illimité au cours selon des termes précis;
- donne droit, à compter de la 2^e année, à un escompte de 50 % applicable sur le coût de la licence.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

PAG-0013 - Actualisation des connaissances juridiques du patrouilleur

Durée du cours	7 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	à la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur ses pouvoirs d'arrestation, de détention, de remise en liberté et de fouille. Des mises en situation amèneront les participants à discuter et à réfléchir sur leurs pouvoirs et leurs limites lorsque surviennent des situations de patrouille parfois courantes, mais souvent inhabituelles.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Arrestation sans mandat - Arrestation avec mandat - Arrestation autorisée par le Code de procédure pénale - Arrestation dans une maison d'habitation et le mandat d'entrée - Fouille accessoire à l'arrestation - Détention pour fins d'enquête et ses limites - Intervention en matière de violence conjugale - Dossiers de capacité affaiblie impliquant des multirécidivistes - Bertillonage - Dossiers de nature civile

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)		
Frais fixe pour le groupe	1 380 \$	2 235 \$
Frais variable par étudiant	23 \$	31 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)³		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

³ Cette formation est habituellement offerte en hors établissement. Les frais d'hébergement et pour l'utilisation des locaux s'appliquent uniquement si la formation est diffusée à l'ENPQ.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

PAG-0015 - Intervenir sécuritairement auprès d'une personne en crise

Durée du cours	14 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'identifier les stratégies adaptées à un contexte de tension sociale ou auprès d'une personne dont l'état mental est perturbé. Il pourra ainsi réactiver ses compétences relatives à la communication tactique, la désescalade ainsi que le modèle national en emploi de la force.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force et Formulaire - Communication tactique et désescalade - Gestion du stress - Suicide par personne interposée - Notion de périmètre mobile - Délire agité - Règle du 21 pieds - Analyse et débriefing de vidéos - Simulations avec scénarios

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	319 \$	489 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 66 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 96 \$		194 \$
TOTAL	453 \$	683 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

PAG-1006 - Actualisation des compétences du patrouilleur



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à actualiser ses compétences opérationnelles, d'une manière où il est pleinement et directement impliqué en tant que patrouilleur dans différents contextes dans lesquels il peut être appelé à intervenir dans le cadre de ses fonctions. Tirant profit des méthodes et des stratégies de l'approche expérientielle, il sera appelé à prendre une part active lors de situations en entraînement de base ou encore lors de situations en réalité simple et complexe.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Étant intimement lié aux compétences initiales d'un patrouilleur, ce cours s'inscrit comme étant une suite logique dans une démarche de maintien des compétences. L'étudiant aura à tenir un rôle actif dans sa démarche d'actualisation. Cela lui donnera l'occasion de profiter d'un coaching personnalisé et de groupe, d'un recadrage technique, méthodologique et opérationnel.

Ce cours est axé sur les réalités complexes (Intensité physique et émotive – Imprévisibilité – Éléments stressseurs, etc), intégrant un contexte de tension social (Citoyen non coopératif) et d'intervention auprès de personne dont l'état mental est perturbé.

Cette formation requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer l'état de santé et la condition physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus l'état de santé et la condition physique suffisants pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que l'état de santé et la condition physique ne sont pas adéquats et en informe l'organisation.

Contenu

Entraînement de base : appropriation des modèles opératoires, techniques de mises de menottes, techniques de contrôle articulaire, techniques de contrôle par l'encolure, techniques d'intervention en équipe, communication tactique, techniques de fouille d'une personne, techniques de déplacement tactique et de fouille d'une pièce, aspect juridique, stress, préparation mentale, notions de base en poursuites policières, poursuites à pied, capacité d'endiguement, mises en situation sur diverses thématiques.

Entraînement en réalité simple et complexe : interception d'un véhicule à risque faible, modéré et élevé, intervention dans différents contextes (violence conjugale, santé mentale, plainte de bruit, etc.)

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 306 \$	2 245 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	1 976 \$	3 215 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

PAG-2003 - Stratégies proactives

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	7 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Sur la base d'une connaissance approfondie des stratégies de rapprochement, de prévention de résolution de problèmes et de partenariat, l'étudiant sera apte à analyser les enjeux de criminalité et de sécurité quotidienne de son territoire et à intervenir de façon proactive afin de proposer leur prise en charge.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier;
- Occuper ou être appelé à occuper une fonction spécifique à une ou l'autre des quatre composantes de l'approche de police communautaire (*la prévention, le rapprochement avec le citoyen, la résolution de problèmes et le partenariat*).

Particularité(s)

Les travaux hors classe sont faits sur les heures régulières du quart de travail. Pas de travaux en soirée.

Contenu

Tâches génériques en police communautaire - Leadership et qualifications professionnelles spécifiques - Cadre administratif et législatif - Enjeux de sécurité - Analyse du besoin - Stratégies d'intervention en prévention, rapprochement avec le citoyen, résolution de problèmes et partenariat - Prévention de la criminalité et promotion de la sécurité - Niveaux et types de prévention - Cibles de la prévention - Facteurs de risque et de protection - Promotion/prévention en milieu scolaire - Méthodologies de développement en rapprochement, prévention et résolution de problèmes - Évaluation - Partenariat stratégique - Enjeux communicationnels

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	475 \$	743 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	810 \$	1 228 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

PGI-5008 - Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	15 semaines en internat
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	Approche expérientielle
Travaux obligatoires hors classe	Travaux faits en internat
Nombre de places	648 par année
Nombre de groupes prévus	9 groupes de 72 aspirants policiers par année

Compétences ou objectifs

Parmi les 11 compétences ciblées, 5 sont soumises à une évaluation certificative :

- Prendre en charge un événement (166 h)
- Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention (41 h)
- Intervenir physiquement auprès de personnes (63,5 h)
- Utiliser le pistolet en situation de tir défensif (39,5 h)
- Conduire un véhicule de police (10,5 h)

6 compétences inscrites au relevé de notes ne font pas l'objet d'une évaluation certificative :

- Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier répondant (20,5 h)
- Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif (12 h)
- Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier (22 h)
- S'engager dans sa formation et sa profession (13,5 h)
- Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre - code d'alerte 1 (19,5 h)
- Intervenir en intégrant un processus de prise de décision en emploi de la force (12 h)

Préalable(s)

Doit satisfaire aux conditions d'admission tel que détaillé dans la section Futur policier / Étapes d'admission / Étape 1 - Satisfaire aux conditions d'admission.

Exigence (s)

- Effectuer les tests d'entrée
- Effectuer son examen médical
- Effectuer son épreuve standardisée d'aptitudes physiques (ESAP-ENPQ POLICE 2017)

Particularité(s)

La formation se fait en internat et comprend des activités périscolaires obligatoires.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Les contenus reliés aux différentes compétences sont diffusés sur une durée d'environ 480 h sous la forme d'activités diverses :

- ateliers thématiques,
- plateaux de simulations,
- sorties policières sur le territoire de la Ville de Nicolet,
- etc.

permettant à l'aspirant policier d'appliquer, à partir d'une approche expérientielle, les connaissances acquises tant au niveau collégial qu'à l'École nationale de police du Québec.

Tarif par étudiant 2017-2018

Voir la page de tarification de la section Futur policier / Étapes d'admission / Frais 2017-2018 : <http://www.enpq.qc.ca/futur-policier/etapes-dadmission/frais2017-2018.html>

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 juillet 2017

Fiche

PPU-1039 - Supervision de patrouille



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	96 h*
Travaux hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	6

*Les 96 heures sont réparties en 3 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe de patrouilleurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de planifier son travail et celui de l'équipe, de superviser les activités quotidiennes de patrouille, de superviser et de coacher les membres de l'équipe, de prendre en charge une opération policière et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose donc des mises en situation et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur – Leadership et connaissance de soi – Planification et organisation du travail : rassemblement/briefing opérationnel (plan d'opération) – Supervision des activités de patrouille – Gestion des relations interpersonnelles – Relations conflictuelles : habiletés de gestion – Habiletés de communication – Gestion d'opérations policières – Coaching de gestion – Entretiens de supervision – Discipline et déontologie – Contrôle de la qualité des rapports – Aspects légaux et méthodologiques de la fonction

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	1 670 \$	3 470 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	804 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		1 164 \$
TOTAL	2 474 \$	4 634 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

PPU-1040 - Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	64 h*
Travaux hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	2

* Les 64 heures sont réparties en 2 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à faire la transition entre la supervision et la fonction de cadre policier. Pour atteindre cet objectif, le cours vise à :

- familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la gestion efficace d'une organisation policière;
- intégrer cet ensemble aux connaissances, habiletés et compétences acquises antérieurement dans le programme afin de résoudre des situations d'intervention concrètes, représentatives du travail d'un cadre de premier niveau.

Ce cours propose des mises en situation, des études de cas et des exposés interactifs à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leurs apprentissages.

Préalable(s)

- *Supervision de patrouille* [PPU-1039] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-1019].
- *Management des organisations* [ADM-1010].
- *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE-1012].
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-1013].
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-100].

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Rôle, responsabilités et imputabilité du cadre policier — Habiletés de gestion et leadership — Crédibilité et visibilité — Pouvoir et influence : mobiliser des acteurs — Gestion des relations interpersonnelles et prévention des conflits : transiger avec les membres de l'équipe, les pairs et les supérieurs — Coaching de gestion et communication constructive — Approche stratégique des gens : l'importance de l'adaptabilité et des habiletés politiques — Plan d'opération (SMEAC) et commandement d'opérations policières — Relations avec les médias — Profilage social et racial, éthique, discipline et déontologie — Contrôle de la qualité et suivi des dossiers administratifs et opérationnels

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	598 \$	1 106 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	536 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		776 \$
TOTAL	1 134 \$	1 882 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 octobre 2017

Fiche

PPU-1041 - Relations de travail dans les organisations policières



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	30
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	Automne 2018

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à donner les outils nécessaires à tous les gestionnaires des organisations policières afin de leur permettre de gérer les ressources humaines de manière efficace en comprenant mieux les enjeux juridiques liés aux relations de travail au Québec et en saisissant mieux les difficultés liées à la gestion de la main-d'œuvre.

Ce cours permet également à l'étudiant de mieux comprendre les tenants et aboutissants du système des rapports collectifs de travail, lui donnant ainsi les notions essentielles pour bien gérer les dossiers d'arbitrage, de santé et de sécurité au travail et la négociation des conventions collectives.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Particularité(s)

Le cours est offert comme cours optionnel au baccalauréat en sécurité publique, cheminement en gestion. Conçu et élaboré spécialement dans le contexte policier, il vient compléter l'offre universitaire en relations de travail.

Exceptionnellement, ce cours est aussi ouvert au personnel civil qui occupe des fonctions directement liées aux objectifs et au contenu du cours.

Contenu

Rapports collectifs - Survol des autres législations en droit du travail - Mesures disciplinaires - Déontologie policière - Dispositions particulières de la Loi sur la police - Décès ou blessure grave à la suite d'une intervention policière

Tarif par étudiant 2017-2018

Le prochain cours sera diffusé à l'automne 2018.

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

PPU-1042 - Activité d'intégration en gestion policière

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h* (blocs 1 et 3)
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de crédits	6
Nombre de groupes prévus	1

*La réalisation des activités d'observation dans une organisation de sécurité publique ainsi que la rédaction des travaux de session liés à ces activités se font entre les blocs 1 et 3.

Compétences ou objectifs

Approfondir le développement des compétences et des savoirs ainsi que consolider l'évolution professionnelle de l'étudiant. Développer des compétences opérationnelles complexes dans un ensemble de situations pouvant être vécues par un gestionnaire de ce niveau.

Préalable(s)

- *Supervision de patrouille* [PPU-1039] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-1019]
- *Management des organisations* [ADM-1010]
- *Comportement organisationnel : l'individu* [GPE-1012]
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-1013]
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-100]
- *Activité d'immersion à la fonction du cadre de premier niveau* [PPU-1040]
- *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE-1004]
- *Droit du travail* [DRT-1003]

Exigence(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598)

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Se cours se divise en 3 blocs :

- Le bloc 1 est de 4 jours en classe.
- Le bloc 2 s'étale sur une durée de 4 mois et est constitué :
 - de 2 jours d'activités d'observation dans une organisation de sécurité publique au Québec;
 - de travaux de session liés à ces activités. Ces travaux débutent dès que les activités d'observation sont complétées. Durant cette période, les étudiants pourront bénéficier d'un coaching personnalisé avec leur formateur.
- Le bloc 3 est de 3 jours en classe.

Contenu

Rôle, responsabilité et imputabilité du cadre policier - Dynamique de gestion en contexte policier : officier cadre - Connaissance de soi et plan d'action personnalisé : sécurité intérieure - Gestion des risques majeurs - Gérer dans la turbulence - Cadre de gestion des événements d'envergure - Organisation de la sécurité civile au Québec - Capacité organisationnelle : un exemple de redéploiement - Leadership opérationnel - Sécurité industrielle - Forum sur la gestion d'événements d'envergure : GRC, SPVM, SQ, SPVQ - Aspects légaux, organisationnels, méthodologiques, éthiques, relationnels, clientèles-partenaires, intégration personnelle et professionnelle, stratégiques et politiques inhérents à la fonction

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	637 \$	1 324 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	469 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		679 \$
TOTAL	1 106 \$	2 003 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

13 avril 2018

Fiche

PPU-1043 - Activité synthèse - Fonction de direction d'une organisation policière

 Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	56 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	7
Nombre de crédits	6
Nombre de groupes prévus	1

*Entre 40 h et 56 h de présence obligatoire en classe en fonction du nombre d'étudiants inscrits. La réalisation des activités de prise de contact, de collecte et d'analyse des données dans une organisation de sécurité publique ainsi que la rédaction des travaux de session liés à ces activités se font sur une période de huit mois. Durant ce temps, les étudiants pourront se prévaloir d'un coaching personnalisé avec leur formateur.

Compétences ou objectifs

Analyser une problématique managériale issue d'un corps de police — Proposer des solutions opérationnelles qui satisfont les contraintes internes et externes du corps de police — Défendre avec des arguments logiques les solutions proposées — Rédiger un rapport selon des normes prédéterminées — Présenter devant un auditoire sa problématique managériale, son analyse, ses solutions, ses recommandations et répondre aux questions de l'auditoire.

Préalable(s)

- Supervision de patrouille [PPU-1039] ou Supervision d'enquêtes [CRI-1019]
- Management des organisations [ADM-1010]
- Comportement organisationnel : l'individu [GPE-1012]
- Évaluation continue du rendement [GPE-1013]
- Éléments d'éthique appliquée [ETA-100]
- Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau [PPU-1040]
- Gestion renouvelée des ressources humaines [GPE-1004]
- Droit du travail [DRT-1003]
- Activité d'intégration en gestion policière [PPU-1042]
- Psychologie industrielle [PSI-1007]
- Prise de décision en situation difficile [ETA-101]
- Comportement organisationnel : changement et intervention [GPE-1005]
- Gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières [PAF-1009]
- Administration d'une convention collective [UNV-1002]

Exigence(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399)

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se divise en 4 blocs.

- Le bloc 1 est de 2 jours en classe pour l'accueil, la présentation du cours et la préparation aux aspects méthodologiques du cours.
- Le bloc 2 est d'une journée en classe pour la présentation au groupe de la problématique retenue aux fins d'analyse et de recommandations.
- Le bloc 3 est d'une à 2 journées en classe pour la présentation au groupe du rapport d'étape.
- Le bloc 4 est d'une à 2 journées en classe pour la présentation au groupe et aux invités du rapport final.

Contenu

Introduction à la méthodologie de la recherche/Atelier de travail au Carrefour de l'Information et du Savoir (CIS) à l'École nationale de police du Québec/Description d'un problème/Méthode de travail d'un consultant/Communication orale et techniques de présentation/Rédaction d'une fiche projet

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation ³	774 \$	1 550 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 109 \$	2 035 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

³ Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2017. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-0024 - Alco-Sensor FST

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation de l'appareil Alco-Sensor FST approuvé par le Code criminel et par règlement sur les appareils de détection de l'alcool.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Caractéristiques générales – Description de l'aspect extérieur – Description du fonctionnement interne – Mises en garde – Unité d'alimentation – Protocole d'utilisation – Messages de diagnostic – Pouvoirs et devoirs – Témoignage à la cour - Formulaires

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	106 \$	178 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	173 \$	275 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-0025 - Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil Alco-Sensor FST.

Préalable(s)

- Alco-Sensor FST [SER-0024].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Normes d'entretien, d'utilisation et de formation de l'appareil de détection d'alcool approuvé Alco-Sensor FST – Étalonnage de l'Alco-Sensor FST – Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation de l'appareil – Témoignage à la cour – Formulaires

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	158 \$	259 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	225 \$	356 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-0029 - Techniques de conduite - Révision

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	1 à 3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de peaufiner ses connaissances et habiletés lors de l'utilisation d'un véhicule d'urgence.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours se veut une mise à niveau de l'étudiant éprouvant des difficultés en conduite lors de l'utilisation d'un véhicule d'urgence et nécessitant une évaluation par un instructeur en conduite, un coaching et une application concrète sur le terrain, de préférence dans son environnement de travail.

Contenu

Évaluation du comportement de l'étudiant (habiletés techniques et attitudes) - Effectuer des manœuvres sur un parcours de précision

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-0030 - Inspection systématique du système d'échappement d'une motocyclette

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Faciliter les interventions relatives à la problématique des systèmes d'échappement non conformes des motocyclettes.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Aspect juridique — Identification et caractéristiques générales d'une motocyclette — Normes et aspect extérieur et intérieur du système d'échappement d'une motocyclette — Protocole de vérification (étapes de l'inspection systématique) — Constat d'infraction — Rapport d'infraction abrégé sur constat — Complément de rapport d'infraction — Guide d'application — Jurisprudence

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	112 \$	182 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	179 \$	279 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-0032 - Techniques d'enquête de collision - Mise à niveau

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	En révision

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de peaufiner ses habiletés professionnelles quant à l'utilisation de méthodes et de techniques d'enquête relatives à une collision impliquant le normographe, l'arithmographe, la photographie, le marquage, les mesures, le croquis, la réalisation d'un plan d'intervention et d'un rapport d'enquête.

Préalable(s)

Techniques d'enquête de collision [SER-1039].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est offert à l'étudiant nécessitant une mise à niveau de certaines de ses connaissances relatives à l'enquête de collision.

Contenu

Révision du cours de base d'enquête de collision - Structure d'intervention, philosophie et rôle - Carnet de notes - Entrevue et interrogatoire - Chaîne d'événements - Utilisation du normographe et de l'arithmographe - Croquis et mesures - Examen de la scène et du véhicule - Mises en situation - Aspect juridique et témoignage à la cour - Plan d'intervention et rapport d'enquête

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

SER-0033 - Journée d'information en cinémométrie

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	S.O.
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière de cinémométrie laser et Doppler reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École nationale de police du Québec de participer à une activité, afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Cinémomètre Doppler – Le moniteur [SER-2048]
- Cinémomètre laser – Le moniteur [SER-2051]
- Cinémomètre laser – L'instructeur [INS-3018]
- Cinémomètre Doppler – L'instructeur [INS-3020]

Exigence(s)

- Être moniteur ou instructeur actif dans une organisation policière.

Particularité(s)

Ce cours requiert des discussions sur les troussees de formation.

Le participant à cette journée d'information aura une mention de cette participation inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances sur la cinémométrie en regard des modifications et mises à jour.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	75 \$	115 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	142 \$	212 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

02 octobre 2017

Fiche

SER-1002 - Photomètre

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés et des connaissances pratiques afin d'utiliser le photomètre de façon professionnelle en respectant les aspects légaux qui régissent son utilisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Utilisation du photomètre dans l'ensemble des interventions policières — Préparation du matériel — Opération — Rédaction du constat d'infraction — Témoignage à la cour

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1006 - Code de la sécurité routière

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévu	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances en matière de sécurité routière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Aucune

Contenu

Introduction au Code de la sécurité routière — Interprétation et application — Immatriculation et permis de conduire — Commerçants et recycleurs — Obligations en cas d'accident — Rédaction du constat d'infraction — Normes d'arrimage — Véhicules et équipements — Signalisation routière et principales règles de circulation — Transport routier — Aspect juridique — Pouvoirs et devoirs d'un agent de la paix — Loi modifiant le Code de la sécurité routière et Règlement sur les points d'inaptitude

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	421 \$	669 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	756 \$	1 154 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-1010 - Cinémomètre laser

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et l'application de la Loi — Principes de base du cinémomètre laser — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1011 - Cinémomètre laser - Requalification

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- Cinémomètre laser [SER-1010] ou Cinémomètre laser - Notions spécifiques [SER-2011].

Exigence(s)

- Être agent de la paix;
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre laser - Rédaction du constat et des formulaires - Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

SER-1019 - Patrouille à motoquad



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoquad et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Loi sur les véhicules hors route [SER-1020].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Planifier sa patrouille à motoquad — Préparer et vérifier le matériel — Réaliser sécuritairement le transport d'un motoquad — Utiliser correctement des gestes et signaux — Exécuter des manœuvres de conduite sécuritaire — Utiliser des techniques de dépannage — Intervenir lors de situations courantes, planifiées et à risque

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 443 \$	2 335 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	1 644 \$	2 626 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1020 - Loi sur les véhicules hors route

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les différents éléments de la Loi sur les véhicules hors route et de ses règlements d'application en conformité avec le Code de la sécurité routière.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est un préalable aux cours :

- Patrouille à motoquad [SER-1019]
- Patrouille à motoneige [SER-1021]

Contenu

Reconnaître et appliquer les pouvoirs et devoirs selon son champ de compétence permis par les lois — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer la Loi sur les véhicules hors route, les règlements applicables et le Code de la sécurité routière — Connaître les règles de circulation et de signalisation — Connaître les règles relatives aux utilisateurs — Remplir les rapports

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	175 \$	283 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	242 \$	380 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-1021 - Patrouille à motoneige



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoneige et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Loi sur les véhicules hors route [SER-1020].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Planifier sa patrouille à motoneige — Préparer et vérifier le matériel. Réaliser sécuritairement le transport d'une motoneige — Utiliser correctement des gestes et signaux — Exécuter des manœuvres de conduite sécuritaire — Utiliser des techniques de dépannage — Intervenir lors de situations courantes, planifiées et à risque

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 498 \$	2 425 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	1 699 \$	2 716 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1022 - Relevé de scène d'événement à l'aide de l'appareil de mesure au laser

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de décrire, d'installer et de manipuler adéquatement l'appareil de mesure au laser "Impulse 200 LR", d'utiliser le logiciel Pocket Zone, d'effectuer un relevé de scène d'évènement avec l'Impulse 200 LR et son encodeur et finalement de procéder au transfert des données de l'appareil vers un ordinateur.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

- Être familier avec un ordinateur et certaines notions de base en informatique telles que la création de répertoires, la sauvegarde et la suppression de fichiers.

Contenu

Familiarisation avec l'Impulse 200 LR, l'Angle Encoder et le TDS Recon — Différents types de mesures effectuées par l'appareil — Utilisation du logiciel Pocket Zone — Résolution de problèmes techniques

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

SER-1023 - Dessin de scène d'événement assisté par ordinateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de dessiner, d'imprimer et/ou de tracer un croquis à l'échelle d'une scène d'événement.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

- Connaître la méthode de mesure par coordonnées.
- Être familier avec l'environnement Windows.

Contenu

Dessin assisté par ordinateur — Gestion des fichiers de dessin — Création de texte — Édition d'objets — Traçage et impression de croquis — Relevés de scène à partir de cas réels

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 015 \$	1 676 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 350 \$	2 161 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-1031 - Patrouille nautique

 Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	En révision

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui effectue de la patrouille nautique de développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Cadre légal et technique lié à la patrouille nautique [SER-1045].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant doit savoir nager. L'étudiant doit fournir son embarcation d'au plus 8 mètres ou prendre entente avec un autre corps de police, puisque cette formation requiert un bateau pour deux étudiants.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du [questionnaire sur l'aptitude physique \(Q-AAP\)](#) .

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Effectuer les préparatifs à la patrouille nautique — Piloter un bateau — Interceptor un bateau — Remorquer un bateau — Effectuer des sauvetages — Appliquer la réglementation — Effectuer des activités de prévention — Rédiger des rapports — Témoigner à la cour

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1036 - Opération planifiée de contrôle routier

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Intervenir lors d'opérations planifiées de contrôle routier.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours est un outil indispensable pour intervenir adéquatement lors d'opérations planifiées de contrôle routier en appliquant des modèles optimaux pour les adapter à la réalité du territoire de travail tels que les opérations de contrôle pour capacité de conduite affaiblie, port de la ceinture, vitesse excessive, etc.

Contenu

Historique et problématique liés aux OPCR — Aspect légal — Planification de l'opération — Déroulement de l'opération — Différents modèles — Installation du site de l'opération — Exécution d'une opération — Évaluation certificative

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	659 \$	1 040 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	860 \$	1 331 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1039 - Techniques d'enquête de collision

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer les habiletés professionnelles quant à l'utilisation de méthodes et de techniques d'enquête relatives à une collision ainsi que le normographe, l'arithmographe, la photographie, le marquage, les mesures, le croquis, la réalisation d'un plan d'intervention et d'un rapport d'enquête.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Contenu

Révision du cours d'enquête de collision (cours de base) — Structure d'intervention, philosophie et rôle — Carnet de notes — Entrevue et interrogatoire — Chaîne d'événements — Utilisation du normographe et de l'arithmographe — Croquis et mesures — Examen de la scène et du véhicule — Mises en situation — Aspect juridique et témoignage devant les tribunaux — Plan d'intervention et rapport d'enquête

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 249 \$	2 053 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	670 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		970 \$
TOTAL	1 919 \$	3 023 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1044 - Patrouille à bicyclette



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	22 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés lui permettant d'utiliser efficacement la bicyclette comme moyen de patrouille.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant doit posséder des aptitudes de conduite d'une bicyclette. L'étudiant doit fournir sa bicyclette adaptée pour route et hors route avec suspension avant et pneus larges, le support pour le transport ainsi que les équipements et le matériel appropriés.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) [\[1\]](#).

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Équipements et habillement nécessaires pour la patrouille à bicyclette — Notions d'ajustement — Techniques de patrouille (interception de piétons, de bicyclettes, d'automobiles) — Parcours sur piste — Parcours aérobiques — Parcours hors route — Poursuites et manœuvres défensives — Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	458 \$	763 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	659 \$	1 054 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1045 - Cadre légal et technique lié à la patrouille nautique

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	En révision
Nombre de groupes prévus	En révision

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les lois et règlements associés à la patrouille en bateau.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant doit savoir nager, car il y a des exercices effectués en piscine. L'étudiant doit apporter un maillot de bain ainsi qu'un vieil uniforme (pantalon, chemise, souliers) afin de pouvoir sauter à l'eau en uniforme.

Ce cours est un préalable au cours *Patrouille nautique* [SER-1031].

Contenu

Reconnaître et appliquer les pouvoirs et devoirs selon le champ de compétence permis par la loi — Reconnaître et appliquer les éléments contenus dans la pratique policière du ministère de la Sécurité publique — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer les Lois et règlements relatifs à la sécurité nautique — Connaître les règles relatives aux utilisateurs d'embarcation de plaisance — Remplir les formulaires — Maîtriser l'utilisation d'une radio VHF marine — Sauvetage

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

SER-1049 - Épreuves de coordination des mouvements

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter les épreuves de coordination des mouvements dans le but de relever des indices de capacité de conduite affaiblie.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La première journée de cette formation étant axée sur la théorie (pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduite affaiblie), cette partie peut être diffusée à un nombre d'étudiants supérieur à 6.

Contenu

Exécution du test du « nystagmus du regard horizontal » — Exécution du test de « Marcher et se retourner » — Exécution du test « Se tenir sur un pied » — Rédaction de formulaires — Application des épreuves de coordination des mouvements en référence au Code de la sécurité routière et au Code criminel — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie — Sommaire des signes liés aux différentes catégories de drogues

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1050 - Technicien qualifié en alcootest - DataMaster DMT-C

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ne sera formé que sur l'alcootest DataMaster DMT-C. Il sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

Contenu

Lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool – Prélèvement de l'échantillon d'haleine – Situations particulières – Interprétation des mesures et calculs dans l'analyse de l'haleine – Extrapolation du rôle de l'alcool lié à la capacité de conduite affaiblie – Description du fonctionnement de l'alcootest – Préparation de l'alcootest – Tests avec le prévenu – Interprétation des résultats obtenus – Traitement des formulaires et des rapports requis – Témoignage à la cour – Évaluation de son utilisation de l'alcootest

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	783 \$	1 279 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 118 \$	1 764 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-1056 - Conduire un véhicule de police - Niveau 2

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	1,5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Conduire un véhicule d'urgence en utilisant des techniques de conduite avancée.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Ce cours est un préalable au cours : *Conduite d'un véhicule de police - Le moniteur* [SER-2047].

Le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Exécuter des techniques de freinage - Exécuter une technique de courbe - Utiliser des techniques de conduite adaptées à un déplacement comportant des figures de précision - Contrôler le véhicule en situation de dérapage - Apprécier sa performance de conduite.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	1 097 \$	2 690 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 432 \$	3 175 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-1058 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre Doppler dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Principes de base du cinémomètre Doppler — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1059 - Cinémomètre Doppler stationnaire

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre Doppler dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

L'étudiant ayant suivi cette formation n'est pas apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Principes de base du cinémomètre Doppler — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1060 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [SER-1005] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 5 ans.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre Doppler - Rédaction du constat et des formulaires - Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1061 - Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [SER-1005] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059].

Exigence(s)

- Être agent de la paix;
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler;
- Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 5 ans.

L'étudiant qui suit cette formation ne sera plus apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Un étudiant dont la qualification est expirée au 31 décembre de la cinquième année de sa formation peut être requalifié par un moniteur durant une période de six (6) mois, soit jusqu'au 30 juin de l'année suivante. Cependant, durant ce délai de six mois, un opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre Doppler - Rédaction du constat et des formulaires - Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2017-2018

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juin 2017

Fiche

SER-1062 - Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [SER-1005] ou Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre [SER-1058].

Exigence(s)

- Être agent de la paix;
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler;
- Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours. Note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 5 ans.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 18 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre Doppler - Rédaction du constat et des formulaires - Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base.

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

21 juin 2017

Fiche

SER-1063 - Cinémomètre Doppler stationnaire - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre Doppler [SER-1005] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059].

Exigence(s)

- Être agent de la paix;
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler;
- Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058] ou le *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 5 ans.

L'étudiant qui suit cette formation ne sera plus apte à utiliser un appareil de type Doppler pouvant opérer dans le mode mobile rencontre.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 18 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre Doppler tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre Doppler - Rédaction du constat et des formulaires - Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2017-2018

Le cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des services de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

13 juin 2017

Fiche

SER-1065 - Cinémomètre laser - Mise à niveau et requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant sous la supervision d'un instructeur reconnu de l'ENPQ de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

Cinémomètre laser [SER-1010] ou Cinémomètre laser - Notions spécifiques [SER-2011].

Exigence(s)

- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser;
- Réussir un "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 60 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours Cinémomètre laser [SER-1010] ou le Cinémomètre laser - Notions spécifiques [SER-2011].
- Être agent de la paix;

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 5 ans.

Un opérateur qui n'a pas été en mesure d'être requalifié avant le 30 juin suivant l'expiration de sa qualification du 31 décembre de l'année précédente devra obligatoirement être requalifié par un instructeur.

Cette requalification pourra avoir lieu jusqu'à une concurrence de 18 mois. Après ce délai, l'opérateur devra reprendre la formation Cinémomètre laser [SER-1010] ou Cinémomètre laser - Notions spécifiques [SER-2011].

Durant l'expiration de sa qualification, l'opérateur ne pourra utiliser le cinémomètre laser tant qu'il n'aura pas été requalifié.

Contenu

Vérification des différentes composantes de l'appareil avant et après l'opération - Identification d'une aire d'opération - Utilisation du cinémomètre laser - Rédaction du constat et des formulaires - Manipulation adéquate de l'appareil - Maîtrise des principes de base

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 novembre 2017

Fiche

SER-1067 - Cadre légal lié à la patrouille nautique

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les lois et règlements associés à la patrouille nautique.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être policier.
- Détenir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance ou son cours de formation sur les compétences des conducteurs de petits bâtiments (le terme SVOP en anglais).
- Détenir son certificat d'opérateur d'une radio maritime (VHF).

Particularité(s)

L'étudiant doit préalablement compléter en ligne le test préparatoire de 90 minutes, comportant 20 questions, via l'environnement numérique d'apprentissage (Moodle).

Contenu

Connaître ses pouvoirs et devoirs selon le champ de compétence permis par la loi de 2001 sur la marine marchande du Canada - Utiliser les documents légaux - Connaître et appliquer les lois et règlements relatifs à la sécurité nautique - Remplir les différents formulaires - Être en mesure de lire une carte marine et d'en utiliser les coordonnées

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	399 \$	654 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	600 \$	945 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 avril 2018

Fiche

SER-1070 - Techniques d'enquête de collision

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	4 h
Travaux obligatoires hors classe	14 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer des habiletés professionnelles quant à l'utilisation de méthodes et de techniques d'enquête relatives à une collision ainsi que le normographe, l'arithmographe, le marquage, la confection d'un croquis proportionné, la réalisation d'un plan d'intervention et d'un rapport d'enquête.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. Certains travaux complémentaires et/ou préparatoires devront être fait en ligne.

Contenu

Brève révision du cours d'enquête de collision de base – Structure d'intervention philosophie et rôle – Chaîne des événements – Examen de la scène et du véhicule – Introduction aux notions de coefficient de frottement et d'estimations de vitesse – Détection de cas de fraudes – Mises en situation (Étude de cas – Étude et présentations) – Aspect juridique – Sorties extérieures (circuit routier) – Vérification mécanique – Fermeture de route – Rédaction de rapport

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 mars 2018

Fiche

SER-2008 - Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix dans l'utilisation et l'étalonnage de l'appareil Alco-Sensor IV DWF et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- Alco-Sensor IV DWF [SER-0007].
- Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Pannes, causes, remèdes — Pouvoirs et devoirs — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation pour l'appareil de détection d'alcool — Étalonnage de l'appareil — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation — Témoignage à la cour — Formulaires — Tests sur sujets — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	371 \$	902 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	505 \$	1 096 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2010 - Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs et des techniciens en étalonnage sur l'Alco-Sensor IV DWF.

Préalable(s)

- Alco-Sensor IV DWF — Le moniteur [SER-2008].

Exigence(s)

- Être agent de la paix;
- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (plateforme Moodle).

Il devra également consulter l'outil de maintien des compétences pour conserver ses connaissances à un niveau optimal.

Contenu

Rappel des notions : Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur et du fonctionnement interne — Principes d'analyse — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation — Étalonnage de l'appareil — Renouvellement du certificat d'utilisation — Jurisprudence — Formulaire — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	220 \$	563 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	287 \$	660 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2011 - Cinémomètre laser - Notions spécifiques

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- *Cinémomètre Doppler* [SER-1005] ou *Cinémomètre Doppler — Requalification* [SER-1012] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre* [SER-1058] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire* [SER-1059] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification* [SER-1060] ou *Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification* [SER-1061].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel sur les infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Présentation des appareils et exercices supervisés — Rappel des éléments importants du témoignage à la Cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	409 \$	636 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	610 \$	927 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2015 - Photomètre - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	1 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme utilisateurs de photomètre et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].
- *Photomètre* [SER-1002].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur du photomètre et du fonctionnement interne — Principe d'analyse — Spécifications des appareils — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Témoignage à la cour et jurisprudence — Rédaction des rapports — Supervision et coaching — Exposé animation — Aptitudes à évaluer

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	251 \$	510 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	385 \$	704 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2022 - Photomètre - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs du photomètre.

Préalable(s)

- *Photomètre — Le moniteur* [SER-2015].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rappel des principes de fonctionnement du photomètre — Considérations légales — Exercices d'évaluation d'un opérateur de photomètre — Instructions de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	156 \$	352 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	223 \$	449 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2028 - Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre le maintien de la compétence des techniciens qualifiés en alcootest et actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l'utilisation de l'Intoxilyzer® 5000 C.

Préalable(s)

- *Technicien qualifié en alcootest – Intoxilyzer® 5000 C* [SER-1009] ou *Intoxilyzer® 5000 C – Notions spécifiques* [SER-2012].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une autre période de 5 ans. Cette requalification est obligatoire et respecte les dispositions de la Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest édictée par le ministère de la Sécurité publique.

Le technicien qualifié qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en se procurant les dernières versions disponibles sur la plateforme Moodle de l'École nationale de police du Québec. De plus, l'École ne remet plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification de technicien qualifié.

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée. Le technicien qualifié qui ne se requalifie pas avant la date d'échéance devra reprendre le cours : *Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C* [SER-1009] ou *Intoxilyzer® 5000 C - Notions spécifiques* [SER-2012].

Contenu

Préparation de l'alcootest - Protocole d'utilisation- Décision appropriée en présence d'un test de contrôle non conforme - Réalisation des tests avec le prévenu et réaction lors de situations particulières - Interprétation des résultats - Traitement des formulaires et des rapports - Évaluation de l'utilisation de l'alcootest

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'automne 2016, pour la prestation de ce cours diffusé à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 6 s'élevaient à 480 \$. Il est possible d'offrir ce cours en hors-établissement; il est à noter que les frais liés au déplacement seront en sus.

Dernière mise à jour

28 juin 2017

Fiche

SER-2031 - Agent évaluateur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	20 h (approx.)
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques afin d'évaluer une personne intoxiquée selon les normes de l'association internationale des chefs de police (AIPC) afin de rendre une opinion sur l'identification de la ou des catégories de drogues consommées.

Préalable(s)

- Épreuves de coordination des mouvements [SER-1049] .

Exigence(s)

- Être agent de la paix;
- Être technicien qualifié.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

La formation théorique (80 h) qui est donnée au Centre de réadaptation en dépendance de Montréal (CRDM) est complétée par une formation pratique sur le terrain de l'École. L'étudiant qui n'aura pas obtenu un résultat satisfaisant à l'évaluation pratique sur les épreuves de coordination des mouvements à la fin de la première semaine de la formation théorique ne pourra pas poursuivre la formation.

Lors d'un échec à l'examen théorique final, l'étudiant aura la possibilité d'effectuer une reprise. Cette reprise devra s'effectuer au plus tard quatre semaines après la fin du cours.

Le candidat devra terminer la formation pratique, à raison d'environ 40 heures sur 4 jours dans les 6 mois suivant la fin de la formation théorique.

Contenu

Les drogues dans la société et dans la conduite d'un véhicule — Les épreuves de coordination des mouvements et la procédure de l'agent évaluateur — Les signes et les symptômes reliés aux différentes catégories de drogues — Notions sur l'alcool — La physiologie et les drogues — Les sept catégories de drogues — Les combinaisons de drogues — La rédaction des formulaires — La préparation des causes pour la cour et le témoignage devant les tribunaux

Tarif par étudiant 2017-2018

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2017, pour la prestation de ce cours diffusé à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 12 s'élevaient à 3 161 \$.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

26 avril 2018

Fiche

SER-2036 - Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques. Assurer l'actualisation des compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des agents de la paix dans l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- Épreuves de coordination des mouvements — Le moniteur [SER-2032] ou [SER-2040].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur l'environnement numérique d'apprentissage (plateforme Moodle).

Il devra également consulter l'outil de maintien des compétences pour conserver ses connaissances à un niveau optimal.

Contenu

Rappel sur l'administration des épreuves de coordination des mouvements — Mise à jour des connaissances des pouvoirs et devoirs en matière d'épreuves de coordination des mouvements — Évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	187 \$	456 \$
(incluant l'inscription au cours, le matériel didactique et le test de profil social)		
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	254 \$	553 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2037 - Agent évaluateur - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	10

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maintenir sa compétence à titre d'agent évaluateur et d'actualiser ses connaissances et sa méthode de travail dans le dépistage et l'identification des drogues à partir des signes observables chez un individu.

Préalable(s)

- Évaluation et classification des drogues — L'agent évaluateur [SER-2030] ou Agent évaluateur [SER-2031] ou avoir réussi la formation d'agent évaluateur reconnue par le programme d'évaluation et de classification des drogues.

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

Selon les normes internationales du programme d'évaluation et de classification des drogues, l'agent évaluateur doit se requalifier tous les 2 ans. À son arrivée au cours, il devra remettre au coordonnateur du programme provincial son curriculum vitae et son registre des évaluations à jour lors de cette requalification. Afin de respecter les normes de formation du PECD, le candidat qui s'inscrit à cette formation doit avoir préalablement effectué un minimum de 3 évaluations sur des sujets intoxiqués validées par un instructeur accrédité.

Contenu

Les pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduite affaiblie — La réalisation d'une évaluation — L'interprétation des résultats — La préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	541 \$	887 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	608 \$	984 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

17 octobre 2017

Fiche

SER-2038 - DataMaster DMT-C - Notions spécifiques

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles pour l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être technicien qualifié en alcootest sur un autre appareil.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

Contenu

Rappel des notions — Lois physiques — Pharmacologie de l'alcool — Physiologie de l'alcool — Caractéristiques générales et description de l'aspect extérieur de l'alcootest — Fonctionnement interne et principe d'analyse — Mesure du résultat — Description et fonctionnement des équipements utilisés — Protocole d'utilisation — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances de tests de consommation sur les sujets

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	694 \$	1 115 \$
(incluant l'inscription au cours, le matériel didactique et le test de profil social)		
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	268 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		388 \$
TOTAL	962 \$	1 503 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2039 - Technicien qualifié en alcootest - DataMaster DMT-C - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	33

Compétences ou objectifs

Permettre le maintien de la compétence des techniciens qualifiés en alcootest et actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l'utilisation du DataMaster DMT-C.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest sur l'appareil DataMaster DMT-C.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une autre période de cinq ans.

L'étudiant doit se présenter à ce cours avec la documentation à jour qui est disponible sur l'environnement numérique d'apprentissage (plateforme Moodle).

Contenu

Le fonctionnement de l'alcootest - La préparation de l'alcootest - La réalisation des tests avec le prévenu - L'interprétation des résultats obtenus - Le traitement des formulaires et des rapports requis

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée (voir l'article 20 de la politique TQA adoptée par le MSP le 1^e février 2008).

L'étudiant doit se présenter à la formation avec la documentation à jour et connaître son code d'identifiant ainsi que son mot de passe pour accéder à l'outil de maintien de compétence "MOODLE".

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	459 \$	764 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	593 \$	958 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2040 - Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- Épreuves de coordination des mouvements [SER-1049].
- Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Même si cela n'est pas un préalable à cette formation, il est recommandé que l'étudiant soit technicien qualifié en alcootest.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

L'évaluation de l'étudiant comporte 3 parties :

- à son arrivée à la formation, un test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie (Partie 1 : Jour 1);
- l'animation d'une séquence d'activité du cours SER-1049 (Partie 2 : Jour 3);
- l'évaluation des performances d'un patrouilleur (Partie 3 : Jour 3).

La réussite de ce cours est conditionnelle à la réussite des 3 parties, sans exception. En cas d'échec à l'une ou à l'autre de ces parties, l'étudiant devra reprendre le cours en entier.

Advenant un échec au test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix, l'étudiant devra quitter le cours. Il est donc fortement suggéré que l'étudiant se prépare à suivre ce cours en révisant préalablement les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle du moniteur selon la Directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ — Contenus de la formation SER-1049 à donner aux patrouilleurs (pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie, épreuves de coordination des mouvements) — Trousse du moniteur (sections de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique, évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs)

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	350 \$	679 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	551 \$	970 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2041 - Journée d'information - Agent évaluateur

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à tout agent évaluateur ayant suivi la formation de l'École nationale de police du Québec à ce titre de participer à une activité afin qu'il reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Agent évaluateur [SER-2030] ou [SER-2031].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

La participation à cette journée d'information est reconnue par l'École nationale de police du Québec et par le Programme d'évaluation et de classification des drogues (PECD) de l'Association internationale des chefs de police comme formation et permettant aux participants de remplir l'une des exigences du maintien de la compétence de l'agent évaluateur. Le participant à cette journée d'information aura une mention inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances théoriques, pratiques et légales à l'égard du rôle, des pouvoirs et des devoirs de l'agent évaluateur

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	75 \$	115 \$
(incluant l'inscription au cours, le matériel didactique et le test de profil social)		
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	142 \$	212 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

19 juin 2017

Fiche

SER-2042 - Journée d'information - Personnes-ressources en matière d'alcootest

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière d'alcootest reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École de participer à une activité afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest sur un appareil.

Particularité(s)

Le participant à cette journée d'information aura une mention de cette participation inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances théoriques et légales à l'égard des pouvoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie et d'utilisation de l'alcootest.

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	75 \$	115 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	142 \$	212 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2043 - Agent évaluateur - Pratique

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Vérifier que l'agent évaluateur a maintenu à un niveau optimal les connaissances théoriques et pratiques sur le dépistage et l'identification des drogues chez une personne. Réaliser des interventions à titre d'agent évaluateur avec des personnes intoxiquées selon les normes de l'Association internationale des chefs de police (AICP) ainsi qu'être en mesure de formuler une opinion sur l'identification de la ou des catégories de drogues consommées.

Préalable(s)

- Agent évaluateur [SER-2031]

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

La formation pratique est donnée dans les locaux de ressources externes (c.-à-d. CRDM - Centre de réadaptation en dépendance de Montréal). Les étudiants sont amenés à être confrontés à une clientèle diversifiée de personnes intoxiquées. Les heures de début et de fin peuvent varier. S'il manque des sujets intoxiqués lors de la formation pratique, le programme international PECD prévoit que, sous certaines conditions, la participation de comédiens professionnels est permise afin de procéder à une évaluation.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme agent évaluateur expert en reconnaissance de drogues et recevra une carte de qualification de l'AICP valide pour une période de 2 ans.

Contenu

Pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduite affaiblie – Réalisation d'une évaluation – Interprétation des résultats – Préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires.

Tarif par étudiant 2017-2018

La tarification sera établie sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

15 septembre 2017

Fiche

SER-2046 - Alco-Sensor FST - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et de son étalonnage.

Préalable(s)

- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005] et
- *Alco-Sensor FST* [SER-0024] et
- *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage* [SER-0025].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

À son arrivée, un test de connaissances et de compétences de l'Alco-Sensor FST et de son étalonnage sera administré à l'étudiant. Advenant un échec à ce test, l'étudiant devra quitter le cours et reprendre le cours en entier.

Durant sa formation, l'étudiant se verra attribuer un accès à la plateforme d'apprentissage Moodle.

L'évaluation de l'étudiant comporte les items suivants :

- planification d'une animation du cours SER-0024 (partie 1 – jour 2);
- animation d'une portion d'une activité du cours SER-0024 (partie 2 – jour 2);
- évaluation des performances d'un technicien en l'étalonnage Alco-Sensor FST et de ses compétences à étalonner l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST (partie 3 – jour 2).

Il est fortement suggéré que l'étudiant se prépare à suivre ce cours en révisant les formations Alco-Sensor FST (SER-0024) et Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage (SER-0025)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de trois ans.

Contenu

Rôle du moniteur selon la directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ – Contenu de la formation SER-0024 – Contenu de la formation SER-0025 – Trousse du moniteur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	370 \$	898 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	134 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		194 \$
TOTAL	504 \$	1 092 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

12 juillet 2017

Fiche

SER-2047 - Conduite d'un véhicule de police - Le moniteur

Durée du cours	36,5 h
Travaux en classe	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Superviser des séances de formation visant le maintien des compétences de base dans le domaine de la conduite automobile (conduite préventive et conduite d'urgence).

Préalable(s)

- Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Intégration à la fonction d'instructeur [COM-1010] ou Animateur [COM-2001].
- Conduire un véhicule de police - Niveau 2 [SER-1056].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

Avoir un excellent dossier en conduite selon son organisation policière.

Le matériel pédagogique est accessible via un environnement numérique d'apprentissage (Moodle). Il est sous la responsabilité de l'étudiant d'en prendre connaissance et de le faire imprimer, si désiré.

Contenu

Diagnostiquer les problématiques en conduite — Planifier des activités de mise à niveau en conduite — Animer des activités de mise à niveau en conduite — Procéder à l'évaluation certificative — Apprécier ses interventions de moniteur

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	984 \$	2 325 \$
(incluant l'inscription au cours, le matériel didactique et le test de profil social)		
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	1 319 \$	2 810 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

25 janvier 2018

Fiche

SER-2048 - Cinémomètre Doppler - Le moniteur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre Doppler et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].*
- *Cinémomètre Doppler [SER-1005] ou Cinémomètre Doppler - Requalification [SER-1012] ou Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre [SER-1058] ou Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification [SER-1060] Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification [SER-1061] ou Cinémomètre Doppler et stationnaire mobile rencontre - Mise à niveau et requalification [SER-1062] ou Cinémomètre Doppler stationnaire - Mise à niveau et requalification [SER-1063].*

Exigence(s)

- Réussir le "Test diagnostique" à l'arrivée au cours avec une note de passage de 80 %. En cas d'échec à ce test, le candidat ne pourra poursuivre la formation et devra reprendre le cours Cinémomètre Doppler stationnaire et mobile rencontre - Requalification [SER-1060] ou le Cinémomètre Doppler stationnaire - Requalification [SER-1059].
- Être agent de la paix;

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 3 ans.

L'étudiant doit être requalifié aux 3 ans.

Contenu

Rôle du moniteur - Planification d'activités d'enseignement et d'apprentissage - Animation d'une activité - Évaluation d'une performance - Appréciation de la trousse du moniteur

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	413 \$	908 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	614 \$	1 199 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2051 - Cinémomètre laser - Le moniteur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre laser et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- *Animateur [COM-2001] ou Enseignement et didactique [CFA-104] et Instrumentation didactique [CFA-105] ou Interventions pédagogiques [COM-1005] ou Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages [COM-2005].*
- *Cinémomètre laser [SER-1010] ou Cinémomètre laser - Requalification [SER-1011] ou Cinémomètre laser - Notions spécifiques [SER-2011].*

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période 3 ans.

Contenu

Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Démonstration — Témoignage à la cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et du corps de police — Exposé de l'étudiant — Travaux pratiques — Aptitudes à évaluer

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	420 \$	929 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	201 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		291 \$
TOTAL	621 \$	1 220 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2052 - Cinémomètre laser - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser — Le moniteur* [SER-2002].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec ou sur la plate-forme Moodle.

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Révision des principes d'enseignement — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	134 \$	286 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	201 \$	383 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 juin 2017

Fiche

SER-2053 - Alco-Sensor - FST - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de planifier et d'animer des activités d'enseignement et d'apprentissage en plus de maîtriser adéquatement les connaissances et habiletés des formations [SER-0024] et [SER-0025].

Préalable(s)

- Alco-Sensor FST - Le moniteur [SER-2046].

Exigence(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Afin de pouvoir se présenter à la formation, l'étudiant doit réussir un test de connaissances en ligne sur l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et son étalonnage.

Advenant un échec à ce test, l'étudiant ne pourra pas se présenter à sa requalification. En outre, son titre de moniteur pour cet appareil est suspendu à partir de ce moment. Cependant, il aura droit à une reprise lors d'une formation ultérieure, prévue au calendrier de l'École. Dans l'éventualité d'un échec à la reprise, il devra reprendre la formation *Alco-Sensor FST - Le moniteur* [SER-2046] en entier.

Le moniteur doit se préparer à suivre cette formation en révisant les trousse de moniteur des formations *Alco-Sensor FST* [SER-0024] et *Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage* [SER-0025] et ses notions pédagogiques en lien avec son travail de moniteur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Animation d'une activité d'enseignement - Apprentissage à partir des trousse de moniteur - Rôle et responsabilités du moniteur (selon la directive sur la qualification des instructeurs et des moniteurs reconnus par l'ENPQ pour œuvrer dans leur organisation) - Contenu de la formation [SER-0024] - Contenu de la formation [SER-0025] - Trousse du moniteur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	217 \$	560 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	67 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		97 \$
TOTAL	284 \$	657 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 novembre 2017

Fiche

SER-2055 - Patrouille nautique



Ce cours requiert un certain effort physique.

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui effectue de la patrouille nautique de développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Cadre légal lié à la patrouille nautique [SER-1067]

Exigence(s)

- Être policier.
- Savoir nager.
- Détenir sa carte de conducteur d'embarcation de plaisance ou son **cours de formation sur les compétences des conducteurs de petits bâtiments** ¹.

Particularité(s)

L'organisation policière doit fournir un bateau de police ou prendre entente avec un autre service de police puisque cette formation requiert un bateau pour deux (2) étudiants.

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme.

L'étudiant devra fournir son questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP) dûment rempli.

Ce cours requiert un certain effort physique. Il est fortement recommandé que l'organisation fasse évaluer la condition médicale et physique de l'étudiant au moyen du **questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP)** ².

L'étudiant doit savoir nager car il y a des exercices effectués dans le bassin d'entraînement. L'étudiant doit apporter un maillot de bain ainsi qu'un vieux uniforme (pantalon, chemise, souliers) afin de pouvoir sauter à l'eau en uniforme.

Acceptation des risques

Au moment de la réservation, de l'inscription et jusqu'au terme de la formation, l'organisation atteste l'aptitude de l'étudiant à suivre le cours et accepte les risques inhérents. L'organisation est responsable d'annuler l'inscription d'un étudiant si ce dernier n'a plus la condition médicale et physique suffisante pour suivre le cours. L'École se réserve le droit d'interrompre la formation d'un étudiant si elle a des motifs de croire que sa condition médicale et physique n'est pas adéquate et en informe l'organisation.

Contenu

Effectuer les préparatifs pour la patrouille nautique - Conduire de façon appropriée un camion relié à une remorque à bateau - Piloter un bateau de police - Procéder aux diverses manœuvres de matelotage - Intercepter un bateau - Remorquer un bateau - Effectuer des sauvetages

Tarif par étudiant 2017-2018

	Participant ¹	Non participant ²
Frais de formation (incluant l'inscription)	2 312 \$	3 718 \$
Hébergement (chambre et repas, en occupation simple, taxes en sus)		
Tarif quotidien préférentiel 67 \$	335 \$	
Tarif quotidien régulier 97 \$		485 \$
TOTAL	2 647 \$	4 203 \$

¹ Un participant est un client qui participe au financement de l'École selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1).

² Tarif applicable pour un client non participant au financement de l'École, selon l'article 43 de la *Loi sur la police* (RLRQ, chapitre P-13.1), inscrit à un cours sous la responsabilité du perfectionnement policier.

Toute autre tarification est disponible sur demande.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 mars 2018

Accueil Nos formations Fiche

Fiche

SER-2058 - Croquis et mesures

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	8 h
Travaux obligatoires hors classe	18 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maîtriser les diverses méthodes de prise de mesures (coordonnées et triangulation) afin de les appliquer dans la réalisation d'un dessin proportionné.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. Certains travaux complémentaires et/ou préparatoires devront être faits en ligne.

Contenu

Notions relatives aux coordonnées - Prise de mesures dans diverses situations (rectilignes et courbes) - Application des diverses notions dans la réalisation de croquis proportionnés de scène d'événement

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 mars 2018

Fiche

SER-2059 - Imagerie numérique judiciaire appliquée à l'enquête de collision

Durée du cours	12 h
Travaux en classe	4 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'améliorer ses connaissances et ses habiletés à utiliser un appareil numérique dans des situations complexes, soit sous la pluie, la neige et particulièrement en basse luminosité, lors d'une intervention relative à une collision.

Préalable(s)

Aucun

Exigence(s)

Aucune

Particularité(s)

Durant cette formation, les participants doivent sortir de l'École et/ou du campus en uniforme. Certains travaux complémentaires et/ou préparatoires devront être faits en ligne.

Contenu

Notions de base en photographie – Composantes d'un appareil – Manipulation et utilisation d'un appareil – Photographie en basse luminosité – Exercices pratiques

Tarif par étudiant 2017-2018

Tarif à venir

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 mars 2018